





ÉVALUATION DU PLAN DE CONVICTION SUR L'INUTILITE DE LA COLLATION MATINALE EN ALSACE

Juillet 2017

Enquête auprès des établissements publics du premier degré de l'Académie de Strasbourg (État des lieux) L'étude et le présent rapport ont été réalisés à l'ORS Alsace par :

- Mme Marie ANSELM, chargée d'études,
- M. Thibaut FABACHER, interne en santé publique.

Sous la direction de M. Frédéric IMBERT, directeur.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les membres du groupe de travail de cette étude qui ont activement participé à l'élaboration du protocole d'étude et à la validation des résultats :

• Représentant l'ARS Grand-Est, délégation territoriale d'Alsace :

- o Dr Patrice FERRE, Référent médical nutrition et addictologie
- o Mme Sandra RUAU, Référente Education thérapeutique du Patient et nutrition

Représentant le Rectorat de l'Académie de Strasbourg :

- M. Jean-Michel BEAUPERE, Division des systèmes d'information, Service des Applications Métiers
- o M. Khaly CISS, Infirmier, Equipe CAAPS
- o Mme Léone JUNG, Infirmière conseiller technique du Recteur
- Dr Pascale LEGRAND, Médecin conseiller technique du Recteur

• Représentant les services santé des villes de Strasbourg et Mulhouse :

- M. Olivier CAUSSE, Chargé mission évaluation et observation, Eurométropole Strasbourg
- Mme Cécilia JAGOU, Chargée de mission santé publique et environnementale, Eurométropole Strasbourg
- Mme Marion SUTTER, Coordinatrice santé, Service communal d'hygiène et santé, Ville de Mulhouse

Nous remercions l'ensemble des enseignants et directeurs qui ont répondu au questionnaire.

Nous tenons également à remercier l'équipe de la division des systèmes d'information, pour sa contribution à la phase d'enquête.

SOMMAIRE

Som	MAIRE	3
INTRO	DUCTION	5
Метн	ODE	7
I.	Objectifs	7
II.	Population cible	7
III.	Recueil de données	8
IV.	Analyse et limites	9
FAITS	MARQUANTS	11
RESU	LTATS DETAILLES	13
I.	Taux de participation	13
II.	Avis sur la collation matinale systématique	14
III.	Petit-déjeuner, collation matinale et goûter d'anniversaire	16
IV.	Évolutions des pratiques au sein des classes concernant la collation matinale	22
V.	Réception des dépliants	34
VI.	Démarches pédagogiques et commentaires	37
RESU	LTATS A L'ECHELLE DES ETABLISSEMENTS	41
ANNE	XES	43
I.	Bibliographie principale	43
II.	Campagne de communication ARS 2016/2017	43
III.	Courriel d'invitation	51
IV.	Questionnaires d'enquête	52
V.	Analyse lexicale	62
VI.	Traitements à l'échelle des circonscriptions	64
VII	. Tables des illustrations	69

INTRODUCTION

L'Agence régionale de santé (ARS) Grand Est s'est engagée dans une campagne de communication sur l'inutilité de la collation matinale, conduite pour la 2^e édition lors de l'année scolaire 2016/2017. Cette campagne s'adresse aussi bien aux enseignants et directeurs d'établissement du premier degré (écoles maternelles et élémentaires du public et du privé sous contrat au sein de l'Académie de Strasbourg) qu'aux parents.

Afin d'en mesurer l'impact dans quelques années, il est prévu de compléter l'enquête 2017 – dont les résultats sont présentés dans ce rapport – par une enquête qui sera menée à un horizon de 2 à 3 ans. La première enquête vise à produire un état des lieux des pratiques concernant la collation matinale.

L'Observatoire régional de la santé (ORS) Alsace a été mandaté pour conduire la première enquête auprès des enseignants et directeurs des établissements du premier degré. Il s'agit d'obtenir une estimation de la proportion d'écoles maternelles et primaires et de classes pratiquant encore une collation matinale sur le temps scolaire, de la composition de ces collations, de la proportion de celles ayant vu la pratique évoluer ou prévoyant de la faire évoluer.

Le comité de pilotage de l'étude regroupe des membres de l'ARS Grand Est, du service santé du Rectorat de l'Académie de Strasbourg, des services santé des villes de Strasbourg et Mulhouse, de l'ORS Alsace. L'ORS est accompagné par la division des systèmes d'information pour la phase de mise en œuvre de l'enquête.

METHODE

I. Objectifs

Cette enquête s'inscrit dans le cadre de l'évaluation du plan de conviction sur l'inutilité de la collation matinale. Son objectif principal est d'estimer, au sein des établissements publics de l'Académie de Strasbourg :

- la proportion d'écoles maternelles et primaires et de <u>classes</u> ayant encore une collation matinale sur le temps scolaire,
- la composition de ces collations,
- la proportion d'écoles et de classes ayant vu la pratique évoluer ou prévoyant de la faire évoluer,
- la réception de la campagne de communication.

Cet objectif se décline en deux objectifs opérationnels :

- la réalisation d'une étude un an après le début de la sensibilisation (menée en septembre 2015) en Alsace, correspondant à un état des lieux des pratiques.
- la reconduction de cette étude à un horizon de 2 à 3 ans, afin d'analyser l'évolution des pratiques.

La collation matinale a été définie comme telle :

La **collation matinale** correspond à la prise d'aliments ou de boissons autres que de l'eau pendant le temps scolaire du matin (entre le petit déjeuner et le déjeuner). Cette appellation ne comprend pas le petit déjeuner organisé dans certains établissements dès l'arrivée des enfants, pour ceux qui n'ont pas pris de petit-déjeuner. Des événements exceptionnels donnant lieu à des prises alimentaires (dégustations lors de la semaine du goût par exemple) ne sont pas considérés comme des collations.

II. Population cible

La population de l'enquête est l'équipe pédagogique composée des directeurs et enseignants des écoles maternelles et élémentaires publiques de l'Académie de Strasbourg.

Au début de l'année scolaire 2016/2017, les chiffres transmis par le Rectorat de l'Académie sont les suivants :

- 1 409 établissements publics dans l'Académie, 813 dans le Bas-Rhin, 596 dans le Haut-Rhin,
- 7 180 classes, 4 268 dans le Bas-Rhin, 2 912 dans le Haut-Rhin.

Tableau 1 : Caractéristiques de la population cible

	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Académie
Etablissements	813	596	1 409
Classes	4 268	2 912	7 180
Elèves	96 410	66 306	162 716

III. Recueil de données

1. Questionnaire

Le questionnaire à destination des enseignants se décline en quatre parties et 14 questions principales¹ :

- identification (2 questions);
- partie 1 : petit-déjeuner organisé et collation matinale (9 questions) ;
- partie 2 : goûter d'anniversaire (1 question) ;
- dernière partie : démarches pédagogiques (2 questions).

La version adressée aux directeurs d'établissement est une version allégée et comporte 9 questions (identification, collation matinale, démarches pédagogiques).

2. Diffusion du questionnaire

MODALITES DE DIFFUSION

Un courrier ² signé par Madame la Rectrice a été adressé par mail à l'ensemble des directeurs d'établissements publics du premier degré via l'adresse mail académique.

Le directeur était invité à répondre au questionnaire et chargé de transmettre le courriel à son équipe pédagogique pour lui permettre de répondre également. Il était donc attendu, pour un établissement, une réponse individuelle de la part de chaque enseignant ayant la charge d'une classe et une réponse de son directeur.

Le courriel contenait un lien URL vers un questionnaire en ligne, mis en forme sur l'application Limesurvey et hébergé sur un serveur du Rectorat, permettant d'assurer la sécurité informatique et la confidentialité des réponses recueillies.

PERIODE D'ENQUETE

L'invitation par courriel a été adressée le mercredi 22 mars 2017 à l'ensemble des directeurs d'établissement, indiquant une période de trois semaines pour répondre à l'enquête (date limite fixée au 7 avril). Une relance générale a été effectuée les mardi 2 et mercredi 3 mai 2017 (à l'issue des vacances de printemps).

Figure 1 : Calendrier d'enquête (semaines du lundi 20/03/2017 au vendredi 26/05/2017)



¹ Voir le questionnaire en annexe III.

² Voir le courrier en annexe II.

INVITATION ET PARTICIPATION A L'ENQUETE

L'invitation à participer à l'enquête a été adressée à l'ensemble des directeurs d'établissement par l'ORS Alsace via une adresse mail dédiée à l'enquête. Suite à l'invitation et avant relance, 1 058 réponses ont été enregistrées, dont 924 réponses portant sur les pratiques des enseignants au sein des classes.

La relance a été effectuée par la Division des Systèmes d'Information (DSI) du Rectorat et a permis de doubler le nombre de réponses, pour atteindre un effectif final de 2 255 réponses à la clôture de l'enquête, dont 1 969 « réponses-classes ».

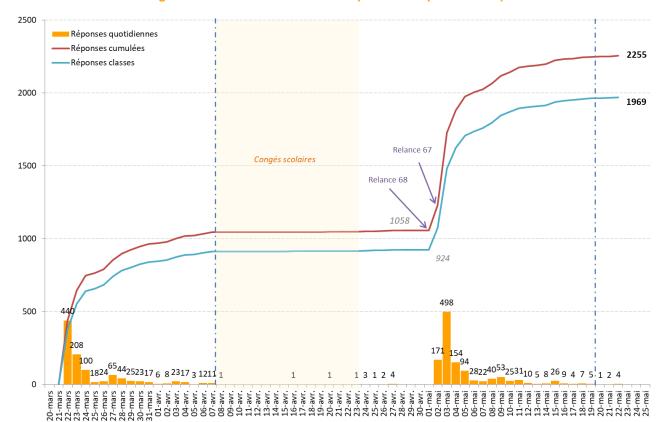


Figure 2 : Évolution du nombre de réponses complètes à l'enquête

IV. Analyse et limites

1. Logiciels utilisés

Les logiciels suivants ont été utilisés pour la réalisation de cette étude :

Limesurvey Enquête en ligne

Excel Suivi du taux de participation, suivi du traitement de l'enquête

R v.3.2.2 Fusion des tables "invitation" et "réponses", exploitations statistiques

IRaMuTeQ Analyses lexicales des questions ouvertes (freins, facteurs d'adhésion,

commentaires)

2. Plan de traitement

Tout en respectant l'anonymat des établissements et des répondants, une fusion de la table d'invitation et de la base réponses a été réalisée, afin d'intégrer dans l'analyse les caractéristiques de l'établissement (département, circonscription, commune, nombre de classes, nombre d'élèves, nombre d'élèves par niveau).

Une première analyse systématique a été réalisée pour décrire la répartition des réponses à chaque question, en précisant la base des répondants (ensemble des réponses, réponses des enseignants...).

Un croisement systématique des réponses a été effectué selon :

- le type de répondants (enseignant, directeur) pour les questions communes,
- l'implantation de l'établissement : le département, la circonscription (traitements présentés en annexe IV), dans l'une des grandes villes de la région (Strasbourg, Colmar ou Mulhouse) ou dans une autre commune.

Des croisements complémentaires ont été réalisés selon leur pertinence au regard des objectifs.

La significativité des différences de proportion a été vérifiée par des tests d'indépendance du Khi-deux.

3. Limites

L'enquête a été adressée de façon exhaustive aux équipes pédagogiques des établissements publics du premier degré.

Il n'est pas possible de connaître le profil des non-répondants à l'enquête. Néanmoins, comme nous le verrons dans la section relative aux résultats par établissements, il est possible de poser des hypothèses sur la situation générale de l'Académie à partir des réponses obtenues.

Lors de l'élaboration de l'enquête, il a été prévu de réaliser une relance générale. À l'issue de l'enquête, quelques établissements enregistrent un nombre de réponses-classes supérieur à ce qui est attendu. Il s'agit donc d'établissements ayant pour certaines classes répondu à deux reprises. Le faible nombre de réponses concernées ne vient cependant pas modifier l'ensemble des résultats.

Enfin, le taux de réponses par circonscription ne permet pas toujours de présenter des résultats à ce niveau infrarégional (pas de données communiquées en dessous de 5 réponses).

FAITS MARQUANTS

PARTICIPATION A L'ENQUETE

- Bonne mobilisation des équipes éducatives pour répondre à l'enquête (taux de participation de 27 % des classes, taux de participation de 82 % des établissements).
- Qualité des réponses apportées :
 - o Peu de non-réponses aux différentes questions ;
 - Nombreux commentaires apportés au travers des questions ouvertes (plus d'un répondant sur deux a indiqué un motif de frein ou de facteur favorisant l'évolution des pratiques sur la thématique).

PRATIQUE DE LA COLLATION MATINALE

- Peu de petits-déjeuners proposés avant le début des cours.
- Pour 55 % des répondants, la pratique de la collation matinale n'est pas justifiée (pas de différence selon le département).
- Néanmoins, la collation matinale est une pratique actuellement majoritaire (59 %) au sein des classes de l'Académie :
 - o 66 % des classes dans le Bas-Rhin, 45 % des classes dans le Haut-Rhin ;
 - Pratique plus fréquente dans les grandes villes (68 %) que dans le reste de l'Académie (58 %);
 - o Pratique plutôt homogène entre les classes d'un même établissement.
- A priori, deux axes de progression :
 - Pour 22 % des membres des équipes éducatives, la collation matinale correspond à un besoin → objectif d'augmentation des connaissances;
 - Parmi ceux qui ne la considèrent pas justifiée, une forte proportion la pratique néanmoins
 → besoin d'accompagnement pour légitimer un changement de pratiques.

ÉVOLUTIONS DES PRATIQUES

- 60 % des enseignants déclarent une évolution de leurs pratiques au cours des deux années scolaires écoulées ; parmi eux, un quart déclare avoir supprimé la collation matinale.
- Démarches pédagogiques :
 - o 30 % ne déclarent aucune démarche pédagogique spécifique ;
 - o 30 % proposent des petits-déjeuners pédagogiques ponctuels ;
 - ⊙ 30 % déclarent que des propositions sont inscrites dans le projet ou le règlement intérieur de l'école → démarches qui témoignent d'une prise de conscience partagée de l'équipe éducative.

TEMOIGNAGES DES EQUIPES EDUCATIVES

- Les freins et facteurs d'adhésion à l'évolution des pratiques ont été abordés par des questions ouvertes, permettant aux équipes éducatives d'évoquer ces éléments par leurs propres mots.
- La collation matinale est souvent décrite comme une réponse liée au constat que nombre d'enfants ne prend pas de petit-déjeuner avant de venir à l'école. Un autre constat partagé est celui que la collation constitue une habitude.
- Les termes les plus souvent utilisés pour décrire les facteurs favorisant l'évolution des pratiques sont globalement les mêmes que pour les freins.
- La prise de conscience des équipes éducatives les incitent à d'abord adapter leurs pratiques de la collation matinale, puis à la supprimer.
- Pour les enseignants qui s'emparent du thème de la collation matinale, les parents sont parfois un obstacle contre lequel ils n'ont pas de recours. À l'inverse, du fait des démarches pédagogiques, il est possible d'impliquer les parents – qui deviennent alors des ressources – et de les faire adhérer aux enjeux de l'évolution des pratiques.

RESULTATS DETAILLES

I. Taux de participation

À l'issue d'une invitation et d'une relance, le nombre de réponses enregistrées est de 2 255, comprenant 286 réponses de directeurs et 1 969 réponses d'enseignants ou enseignants-directeurs.

1. À l'échelle des classes

L'Académie de Strasbourg compte 7 180 classes du premier degré au sein des établissements publics. Le taux de participation des classes de l'Académie (n=1 969) atteint 27 %. Les enseignants du Bas-Rhin ont davantage participé à l'enquête (31 %) que ceux du Haut-Rhin (22 %).

2. À l'échelle des établissements

Les enseignants répondants (hors directeurs non enseignants) sont répartis au sein de 72 % des établissements.

Les réponses à l'enquête pouvant émaner du directeur ou d'un enseignant (réponse classe), 82 % des établissements ont enregistré au moins une réponse (84 % des établissements du Bas-Rhin, 79 % des établissements du Haut-Rhin).

La représentativité des enseignants répondants selon la taille de l'établissement est plutôt bonne, sauf en ce qui concerne les établissements de 11 classes ou plus (où la participation est beaucoup plus faible).

Tableau 2 : Représentativité de la participation des établissements selon le nombre de classes

	Réponses-classes		Cible		Taux de
	Effectif	%	Effectif	%	participation
1 à 2 classes	303	29,8%	400	28,4%	75,8%
3 à 5 classes	455	44,8%	596	42,3%	76,3%
6 à 10 classes	205	20,2%	262	18,6%	78,2%
11 classes et plus	53	5,2%	151	10,7%	35,1%
Ensemble	1 016	100,0%	1 409	100,0%	72,1%

II. Avis sur la collation matinale systématique

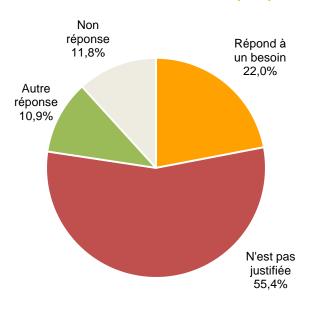
La collation matinale répond à un besoin pour un répondant sur cinq au sein des équipes pédagogiques de l'Académie

À la question « Selon vous, la collation matinale systématique... », la majorité (55 %) des répondants déclare qu'elle n'est pas justifiée. Les autres répondants se répartissent entre : 22 % qui estiment qu'elle répond à un besoin, 11 % qui apportent une autre réponse et 12 % qui n'émettent pas d'avis.

Les autres réponses formulées correspondent à des situations où la collation matinale est :

- une « réponse adaptée » (par opposition à « systématique ») à certains enfants (n=99, soit 4,4 %);
- un temps d'apprentissage et de vivre ensemble (n=54, soit 2,4 %);
- une pratique liée au rythme de vie des enfants et notamment relative à la prise des repas (absence de petit-déjeuner, lever matinal, rotation à la cantine) (n=39, soit 1,7 %);
- un choix qui relève de la responsabilité des familles (n=31, soit 1,4 %);
- d'autres réponses plus ponctuelles (n=22, soit 1,0 %).

Figure 3 : Répartition des répondants selon leur avis concernant la collation matinale (en %)



Répondants : enseignants et directeurs (n=2 255)

Les réponses varient selon les catégories de répondants. Ainsi, la part de répondants considérant que la collation matinale systématique est <u>une réponse à un besoin</u> est plus élevée :

- chez les enseignants (28 %) que les enseignants-directeurs (19 %) ou les directeurs d'établissements (14 %) ;
- au sein des écoles de maternelles (29 %) que les élémentaires (17 %) ou mixtes (16 %);
- dans les grandes villes (31 %) que dans le reste de la région (20 %).

On ne retrouve en revanche pas de différence entre les deux départements (différence non significative).

Tableau 3 : Fréquence de réponse « la collation matinale systématique répond à un besoin » selon différentes caractéristiques

	n	Effectif	%	Test du X²
Répondant				p < 0,001
Un enseignant	845	238	28,2%	
Un enseignant-directeur	1 124	217	19,3%	
Un directeur	286	41	14,3%	
Etablissement				p < 0,001
Maternelle	936	275	29,4%	
Elémentaire	1 158	195	16,8%	
Mixte	161	26	16,1%	
Département				p = 0,1372
Bas-Rhin	1 518	345	22,7%	
Haut-Rhin	737	151	20,5%	
Zone géographique				p < 0,001
Grandes villes	373	117	31,4%	
Reste de l'Académie	1 882	379	20,1%	

Répondants : enseignants et directeurs (n=2 255)

Note de lecture : les répartitions (effectif, %) en gras indiquent une différence significative par rapport à la répartition moyenne.

III. Petit-déjeuner, collation matinale et goûter d'anniversaire

1. Petit-déjeuner organisé par l'école

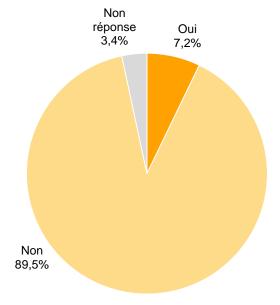
► Moins d'une classe sur dix propose un petit-déjeuner à l'école pour les enfants qui n'en ont pas pris chez eux

Parmi les enseignants, seuls 7 % indiquent proposer un petit-déjeuner à l'école aux enfants qui n'en ont pas pris chez eux.

Cette faible proportion indique que ce levier n'est apparemment pas celui utilisé par les équipes éducatives pour compenser la non-prise de petitdéjeuner par les enfants.

Cette pratique est davantage développée dans les classes de maternelle (13 %) et dans les classes mixtes (13 %) que dans les classes élémentaires (2 %), mais moins souvent proposée au sein des établissements des grandes villes (4 %) que du reste de l'Académie (8 %).

Figure 4 : Répartition des enseignants selon la pratique du petit-déjeuner (en %)



Répondants : enseignants (n=1 969)

Tableau 4 : Pratique du petit-déjeuner à l'école selon différentes caractéristiques

	n	Effectif	%	Test du X ²
Etablissement				p < 0,001
Maternelle	838	106	12,6%	
Elémentaire	987	25	2,5%	
Mixte	78	10	12,8%	
Département		1		p = 0,8693
Bas-Rhin	1 294	95	7,3%	
Haut-Rhin	609	46	7,6%	
Zone géographique		i .		p < 0,05
Grandes villes	264	11	4,2%	
Reste de l'Académie	1 639	130	7,9%	

Répondants : enseignants (n=1 969)

Note de lecture : Les répartitions (effectif, %) en gras indiquent une différence significative par rapport à la répartition globale.

2. Pratique de la collation matinale

La pratique de la collation matinale au sein des classes a été abordée à partir de deux questions différentes selon le niveau de classe³ :

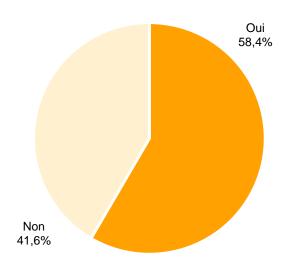
- pour les enseignants des classes de maternelle : « Pratique actuelle : en 2016-2017, <u>y a-t-il une collation matinale</u> au sein de votre classe (cf. définition ci-dessus) ? », avec pour modalités de réponse : « Oui, Non » (la question était obligatoire) ;
- pour les enseignants des classes élémentaires : « D'après vous, combien d'enfants ont habituellement une collation personnelle dans le cartable pour la récréation ? », avec pour modalité de réponse : « Aucun ou pratiquement aucun, Un quart de la classe, La moitié, Les trois quarts, Pratiquement tous, Ne sais pas, Sans réponse ».

COLLATION AU SEIN DES CLASSES DE MATERNELLE

La pratique de la collation matinale est pratiquée par 58 % des enseignants de maternelle de l'Académie.

Cette proportion est variable à l'échelle du département ; la collation matinale est déclarée par 62 % des enseignants des classes de maternelle dans le Bas-Rhin et 51 % dans le Haut-Rhin.

Figure 5 : Répartition des enseignants selon la pratique de la collation matinale en maternelle (en %)



<u>Répondants</u>: enseignants de classes de maternelle (n=957)

³ Les enseignants des classes mixtes ont pu répondre aux deux questions. La réponse à la question obligatoire a été privilégiée dans le traitement des réponses.

▶ En maternelle, la collation est dirigée par l'enseignant et apportée par les enfants dans deux tiers des cas

Il a été demandé aux enseignants des classes de maternelle de préciser le type de collation réalisée, à partir des modalités déclinées ci-dessous et complétées d'une définition :

- (mod.1) Collation organisée par l'école ; Les aliments sont fournis par l'école.
- (mod.2) Collation libre apportée par chaque enfant ; Chaque enfant apporte ses aliments, sans contrainte, ni consigne, quant à la composition de la collation.
- (mod.3) Collation dirigée apportée par chaque enfant ; Chaque enfant apporte ses aliments, la composition de la collation doit respecter des consignes, ex: que des fruits et laitages.
- (mod.4) Collation collective libre organisée par les parents à tour de rôle ; Sans contrainte, ni consigne, quant à la composition de la collation.
- (mod.5) Collation collective dirigée organisée par les parents à tour de rôle ; La composition de la collation doit respecter des consignes.
- Autre réponse.

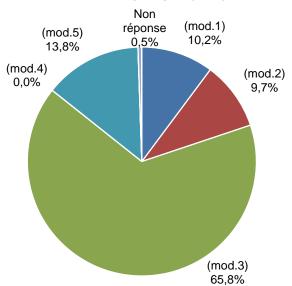
Dans 10 % des classes de maternelle, la collation Figure 6 : Répartition des enseignants selon le type de est directement organisée par l'école.

Dans une proportion similaire (10 %), la collation est libre et apportée par chaque enfant.

Les autres cas regroupent des situations où la collation est dirigée par l'enseignant :

- dans près de deux tiers des cas (66 %), la collation est dirigée par l'enseignant et apportée par chaque enfant ;
- dans 14 % des cas, elle est dirigée et organisée par les parents à tour de rôle.

collation pratiquée (en %)



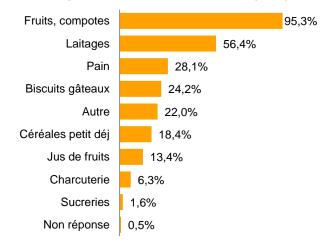
Répondants : enseignants de classes de maternelle (n=957)

La collation proposée aux enfants de maternelle est en moyenne composée de 2,6 denrées, dont les principales sont :

- des fruits ou compotes dans presque tous les cas (95 %);
- des laitages dans plus d'une collation sur deux (56 %);
- du pain (28 %);
- des biscuits ou des gâteaux (24 %).

Dans plus d'un cas sur cinq (22 %), la composition était précisée en clair par les enseignants; ces autres réponses sont : des légumes (17 %), de l'eau (1 %), des denrées salées (1 %) ou une composition variable (3 %, selon les saisons, les jours...).

Figure 7 : Répartition des enseignants selon la composition de la collation matinale (en %)



<u>Répondants</u>: enseignants de classes de maternelle (n=957)

Note de lecture : Plusieurs réponses possibles.

COLLATION AU SEIN DES CLASSES ELEMENTAIRES

▶ Dans près de six classes élémentaires sur dix, la moitié ou plus des élèves apporte une collation personnelle

La proportion d'élèves apportant une collation personnelle dans leur cartable est variable, et concerne :

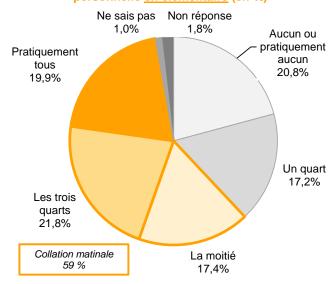
- aucun élève ou pratiquement aucun (21 %):
- un quart de la classe (17 %);
- la moitié de la classe (17 %);
- les trois quarts de la classe (22 %);
- pratiquement tous les élèves (20 %).

Au sein des classes élémentaires, une classe a été considérée comme pratiquant une collation matinale, dès lors que la moitié ou plus des élèves avaient une collation personnelle dans le cartable.

C'est le cas de près de six classes sur dix (59 %) au sein de l'Académie.

Comme pour la pratique au sein des classes de maternelle, la collation matinale est déclarée par 68 % des classes élémentaires du Bas-Rhin et 40 % des classes du Haut-Rhin.

Figure 8 : Répartition des enseignants selon la proportion d'enfants apportant une collation personnelle en élémentaire (en %)



Répondants : enseignants de classes d'élémentaire (n=1 090)

PRATIQUE DE LA COLLATION MATINALE EN 2016/2017

▶ Près de six classes sur dix pratiquent une collation matinale en 2016/2017

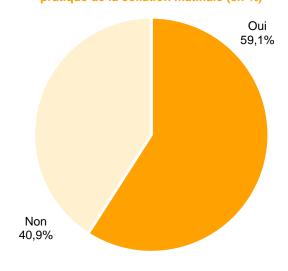
En 2016/2017, près de six enseignants sur dix (59 %) déclarent la pratique d'une collation matinale au sein de leur classe.

La situation est comparable entre la maternelle et l'élémentaire au sein de l'Académie.

En revanche, comme déjà vu précédemment pour chaque degré d'enseignement, des différences apparaissent selon la localisation de l'établissement. Ainsi, la collation matinale est déclarée par :

- 66 % des enseignants du Bas-Rhin contre 45 % des enseignants du Haut-Rhin,
- 68 % des enseignants des classes des grandes villes, contre 58 % dans le reste de l'Académie.

Figure 9 : Répartition des enseignants selon la pratique de la collation matinale (en %)



Répondants : enseignants (n=1 969)

Tableau 5 : Pratique de la collation matinale selon différentes caractéristiques

	n	Effectif	%	Test du X²
Etablissement		Ţ		p = 0,5882
Maternelle	879	517	58,8%	'
Elémentaire	1 012	604	59,7%	
Mixte	78	42	53,8%	' !
Département		-		p < 0,001
Bas-Rhin	1 332	878	65,9%	
Haut-Rhin	637	285	44,7%	
Zone géographique		İ		p < 0,01
Grandes villes	270	184	68,1%	
Reste de l'Académie	1 699	979	57,6%	

Répondants : enseignants (n=1 969)

Note de lecture : les répartitions (effectif, %) en gras indiquent une différence significative par rapport à la répartition moyenne.

Il convient ici de mettre en rapport deux résultats concernant la collation matinale ; celle-ci est :

- considérée comme « non justifiée » par 54 % des enseignants ;
- mais néanmoins déclarée comme pratique actuelle par 59 % des enseignants au sein de leur classe.

Parmi les enseignants qui considèrent la collation matinale comme non justifiée, 42 % la pratiquent néanmoins⁴. Cette proportion est de l'ordre d'un quart (24 %) parmi les enseignants du Haut-Rhin, contre un sur deux (51 %) parmi les enseignants du Bas-Rhin.

⁴ La formulation inverse revient à dire que parmi les enseignants déclarant cette pratique au sein de leur classe, 39 % la considèrent comme non justifiée.

3. Goûter d'anniversaire

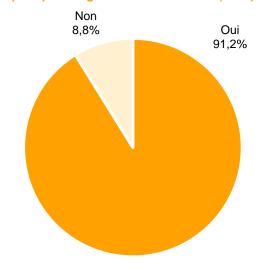
Les anniversaires sont fêtés par des goûters dans 90 % des classes

Les anniversaires sont fêtés par des goûters au sein de neuf classes sur dix.

Cette pratique est davantage déclarée au sein des classes de maternelle (98 %) et des classes mixtes (95 %) qu'au sein des classes élémentaires (85 %).

Elle ne présente en revanche pas de différence selon la localisation de l'établissement.

Figure 10 : Répartition des enseignants selon la pratique des goûters d'anniversaire (en %)



Répondants : enseignants (n=1 969)

Tableau 6 : Pratique des goûters d'anniversaire selon différentes caractéristiques

	n	Effectif	%	Test du X ²
Etablissement				p < 0,001
Maternelle	879	862	98,1%	
Elémentaire	1 012	859	84,9%	
Mixte	78	74	94,9%	
Département		-		p = 0,8265
Bas-Rhin	1 332	1 213	91,1%	
Haut-Rhin	637	582	91,4%	
Zone géographique		i e		p = 0.0696
Grandes villes	270	254	94,1%	
Reste de l'Académie	1 699	1 541	90,7%	

Répondants : enseignants (n=1 969)

<u>Note de lecture</u> : les répartitions (effectif, %) en gras indiquent une différence significative par rapport à la répartition moyenne.

Au sein des deux tiers des classes (67 %), les goûters d'anniversaire sont fêtés individuellement. Ils sont regroupés dans 16 % des classes, ou organisés selon d'autres modalités (16 %, les enseignants ont souvent précisé que les goûters d'anniversaire ne sont pas fêtés de façon systématique mais selon le souhait des enfants).

Les goûters d'anniversaire sont plutôt fêtés le matin (71 %) que l'après-midi (13 %). Dans 16 % des cas, ils sont fêtés indifféremment (le matin ou l'après-midi).

IV. Évolutions des pratiques au sein des classes concernant la collation matinale

Les enseignants ont été interrogés sur les évolutions de leurs pratiques concernant la collation matinale d'une part au cours de l'année scolaire 2015/2016 (année de la première édition de la campagne de communication) et d'autre part au cours de l'année scolaire 2016/2017.

1. Évolutions des pratiques

ÉVOLUTIONS EN 2015/2016

▶ Près de six enseignants sur dix déclarent une évolution de leurs pratiques en 2015/2016

Près de six enseignants sur dix (56 %) déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques sur la collation matinale au sein de leur classe au cours de l'année scolaire 2015/2016. Un tiers (33 %) déclarent ne pas avoir entamé d'évolutions et un enseignant sur dix (11 %) n'a pas répondu à la question.

Les enseignants déclarant une évolution de leurs pratiques pouvaient en préciser la nature (plusieurs réponses possibles) : la principale évolution a consisté en une adaptation de la qualité nutritionnelle (31 % de l'ensemble des enseignants), puis pour 20 % en une suppression de la collation matinale. Un enseignant sur dix a avancé l'horaire de la collation et moins d'un sur dix a procédé à d'autres évolutions.

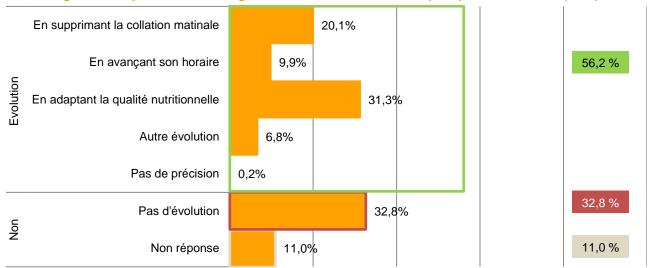


Figure 11 : Répartition des enseignants selon leurs évolutions de pratiques en 2015/2016 (en %)

Note de lecture : Un enseignant déclarant avoir fait évoluer sa pratique au cours de l'année 2015/2016 pouvait préciser plusieurs modalités d'évolutions.

ÉVOLUTIONS EN 2016-2017

▶ Un enseignant sur sept déclare une évolution de leurs pratiques en 2016/2017

En 2016/2017, seuls 14 % des enseignants déclarent avoir fait ou vouloir faire évoluer ses pratiques concernant la collation matinale, taux nettement inférieur à ce qui a été déclaré pour l'année 2015/2016.

Les évolutions engagées ou prévues (plusieurs réponses possibles) sont de même nature que pour l'année scolaire précédente : en premier lieu une adaptation de la qualité nutritionnelle (7 %), puis une suppression de la collation (4 %), d'autres évolutions (3 %) ou un horaire avancé (1 %).

Il reste néanmoins que 18 % des enseignants (n= 347 personnes) considèrent la collation matinale importante et 9 % qui ne voient pas d'intérêt à la supprimer ou la modifier.

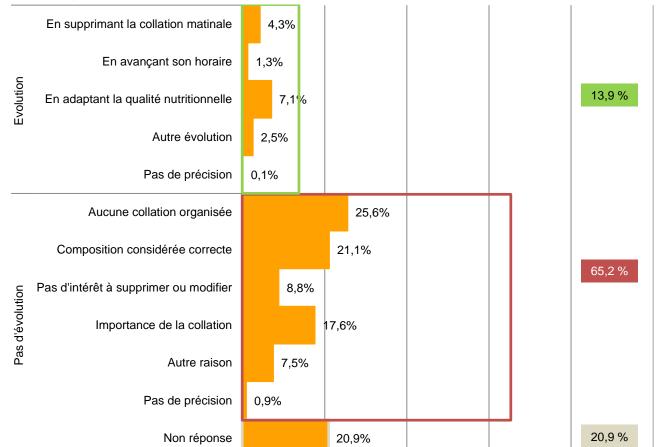


Figure 12 : Répartition des enseignants selon leurs évolutions de pratiques en 2016/2017 (en %)

<u>Note de lecture</u>: Un enseignant déclarant avoir fait évoluer sa pratique au cours de l'année 2016/2017 pouvait préciser plusieurs modalités d'évolutions. Idem, un enseignant ne déclarant pas d'évolutions pouvait en préciser la ou les raisons.

ÉVOLUTIONS SUR LES DEUX ANNEES CONSIDEREES

➤ Six enseignants sur dix déclarent une évolution de leurs pratiques au cours des deux dernières années scolaires

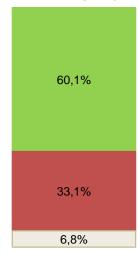
Au total, au cours des deux années scolaires considérées, une majorité des enseignants (60 %) déclare une évolution de leurs pratiques :

- 34 % en adaptant la qualité nutritionnelle de la collation matinale ;
- 24 % en supprimant la collation matinale ;
- 11 % en avançant son horaire ;
- 9 % en réalisant d'autres évolutions.

Un tiers (33 %) ne déclare pas d'évolution, parmi lesquels plus d'un tiers ne pratique pas de collation matinale (240 enseignants, soit 12 % de l'ensemble des enseignants répondants).

Enfin, moins d'un enseignant sur dix (7 %) n'a pas répondu aux deux questions relatives à l'évolution de ses pratiques.

Figure 13 : Répartition des enseignants selon l'évolution de leurs pratiques (en %)



Répondants : enseignants (n=1 969)

Plus d'un tiers (35 %) des enseignants pratiquant une collation matinale ne déclarent pas d'évolution de leurs pratiques, soit 240 personnes.

Les enseignants du département du Bas-Rhin sont significativement plus nombreux à déclarer une démarche d'évolutions de leurs pratiques (66 %) au cours des deux dernières années scolaires que ceux du Haut-Rhin (61 %).

Tableau 7 : Évolution des pratiques selon différentes caractéristiques

	n	Effectif	%	Test du X²
Etablissement				p = 0,2503
Maternelle	830	530	63,9%	
Elémentaire	934	601	64,3%	
Mixte	72	53	73,6%	
Département		1		p < 0,05
Bas-Rhin	1 227	812	66,2%	
Haut-Rhin	609	372	61,1%	
Zone géographique		i .		p = 0,4967
Grandes villes	250	166	66,4%	
Reste de l'Académie	1 586	1 018	64,2%	

Répondants : enseignants (n=1 969)

<u>Note de lecture</u>: les répartitions (effectif, %) en gras indiquent une différence significative par rapport à la répartition moyenne.

2. Freins à l'évolution des pratiques

METHODE D'ANALYSE DES QUESTIONS OUVERTES

L'interface IRaMuTeQ (interface de R pour les analyses multidimensionnelles de textes et questionnaires) a été utilisée pour effectuer une analyse lexicale des réponses. Adaptée à un corpus important de réponses, cette analyse repose sur des principes statistiques et permet de dégager des catégories de réponses : partant des lexèmes⁵ de mots (formes agrégées) et de leurs occurrences, des catégories de discours⁶ sont construites en tenant compte de la proximité et de la quantité des termes employés.

La première étape d'analyse produit un « nuage de mots » des termes employés dans les réponses. La taille des termes est proportionnelle à leur fréquence dans les réponses.

La deuxième méthode utilisée (méthode Alceste⁷) permet de classer les discours selon deux principes : quels sont – d'une part – les termes régulièrement proches dans les textes (critère d'homogénéité d'une classe), – d'autre part – les termes qui opposent les discours (critère d'hétérogénéité des classes entre elles). Selon la longueur et la variété des termes employés, une réponse peut être découpée en « segments » et relever de plusieurs types de discours.

Il s'agit enfin d'identifier d'éventuelles sur- ou sous-représentations des classes de discours selon les caractéristiques d'intérêt des répondants. Par exemple : les enseignants mobilisent-ils des termes différents des directeurs ? Les variables d'intérêt inclues dans la présente analyse sont les suivantes : type de répondants, type d'établissement, département, avis sur la collation matinale, pratique de la collation matinale, évolution des pratiques (2 ans confondus), réception de la documentation en 2016/2017, démarches pédagogiques engagées (sans distinction de type).

Cette méthode est appliquée successivement sur les réponses liées aux freins à l'évolution des pratiques, puis sur celles liées aux facteurs favorisant l'évolution. Ces deux questions ont été soumises à l'ensemble des répondants, enseignants et directeurs.

⁵ Par exemple : dans notre corpus, les formes conjuguées d'un verbe (prendre, prennent, prenne) sont agrégés sous le même lexème « prendre ».

⁶ Plusieurs méthodes d'analyse lexicale sont possibles. Nous en retenons deux principales pour l'analyse proposée.

⁷ Alceste : Analyse de lexèmes co-occurrents dans les énoncés simples d'un texte.

▶ Plus d'un répondant sur deux émet des freins à l'évolution des pratiques

Interrogés sur les freins à l'évolution des pratiques de la collation matinale à l'école, les répondants sont plus d'un sur deux (52 %) à formuler une réponse.

Au sein des 1 070 textes analysés, les 10 formes les plus récurrentes sont :

- parent (516 occurrences);
- enfant (454 occurrences);
- collation (281 occurrences);
- habitude (275 occurrences);
- prendre (230 occurrences);
- déjeuner (219 occurrences);
- école (217 occurrences);
- petit (189 occurrences);
- goûter (188 occurrences);
- élève (119 occurrences).

Figure 14 : Nuage de mots des freins à l'évolution des pratiques (en nombre d'occurrences)



Répondants : enseignants et directeurs (n=2 255)

Les termes qui apparaissent le plus souvent sont :

- d'une part, les personnes impliquées dans la pratique, à savoir les parents, les enfants ou élèves ;
- d'autre part, le type de pratique, celle de la collation, mise en perspective avec le petit-déjeuner.

Ainsi, la collation matinale est souvent décrite comme une réponse liée au constat que nombre d'enfants ne prend pas de petit-déjeuner avant de venir à l'école. Un autre constat partagé est celui que la collation constitue une habitude.

CLASSES DE DISCOURS

La méthode Alceste identifie quatre classes de discours⁸ au sein du corpus ; les principaux freins évoqués par les équipes pédagogiques à l'évolution des pratiques sont :

- la non-prise du petit-déjeuner par les enfants (classe 1, regroupant 35 % des freins évoqués par les répondants) :
- l'habitude de la collation (classe 4, 16 % des freins exprimés);
- les enjeux liés à la suppression auprès des parents (classe 2, 33 % des freins);
- l'organisation et la composition nutritionnelle plus ou moins correcte de la collation (classe 3, 16 % des freins).

⁸ Le numéro des classes est affecté par la méthode statistique et n'a pas de sens dans le cadre de notre analyse.

Figure 15 : Représentation graphique des classes de discours construites classe 4 classe 2 classe 1 habitude déjeuner fruit petit alimentaire enfant ancrer prendre parental mauvais matin liberté impression matinée manger faim méconnaissance pression tôt lever tradition modifier maison autorité changer tenir long changement temps noids midi cantine famille culture mentalité repas nombreux tenace périscolaire intrusion heure

Le graphique suivant reprend la construction des classes et les principaux termes qui leur sont associés.

Chaque catégorie de discours peut être illustrée à partir de *verbatim* les plus caractéristiques.

• LA NON-PRISE DU PETIT-DEJEUNER PAR LES ENFANTS

Cette classe (Classe 1) regroupe plus d'un tiers (35 %) des arguments énoncés.

. ingérence

quatidien

consomm

aguters

Les équipes pédagogiques justifient la collation matinale par le fait que les enfants, dans des proportions plus ou moins objectivées, ne



prennent pas de petit-déjeuner. Les enfants doivent « tenir la matinée » jusqu'au repas de midi. La collation matinale est une réponse à la « faim » des enfants.

Caractéristiques d'intérêt9

Les équipes pédagogiques estimant que la collation matinale systématique correspond à un besoin sont surprésentées au sein de cette classe de discours, de même que celles du Haut-Rhin.

Certains enfants se lèvent très tôt d'autres ne prennent pas de petit déjeuner pour différentes raisons (lever trop tard, impossible de manger au lever). " (Enseignant directeur, Haut-Rhin)

nombre

arriver

12h30 petit_déjeune manquer

élève

- Certains enfants déjeunent à 6h30 ; ils ne tiennent pas jusqu'à 12h pour manger. "
 (Enseignant directeur, Haut-Rhin)
- Les habitudes, mais aussi le fait que tous les enfants ne prennent pas de petit déjeuner ; il est en revanche proscrit que nous commençions un petit déjeuner à l'école. " (Enseignant directeur, Bas-Rhin)

⁹ Voir en annexe la répartition des segments de texte au sein des différentes classes de discours selon les caractéristiques d'intérêt.

L'HABITUDE DE LA COLLATION

Cette classe (Classe 4) regroupe 16 % des arguments.

La collation matinale est instituée au sein des classes, il s'agit d'une « habitude », parfois qualifiée de « mauvaise », dont il est difficile de se



défaire (même par des arguments scientifiques ou des « normes »).

Cette classe fait également intervenir la sphère familiale.

Caractéristiques d'intérêt

Les directeurs d'établissement sont plus nombreux que les enseignants ou enseignants directeurs à s'inscrire dans ce type de discours 10. Les équipes pédagogiques des classes élémentaires ou mixtes sont également surreprésentées, ainsi que celles du Bas-Rhin. De même, les personnes considérant la collation matinale comme non justifiée ou encore celles ayant réceptionné la documentation de l'ARS.

- Les mauvaises habitudes et l'impression de la part de parents qu'une norme européenne de plus leur est tombée sur la tête. " (Enseignant directeur, Bas-Rhin)
- Certains parents ont l'impression qu'on les prive de leur autorité parentale et de leur rôle éducatif. " (Enseignant directeur, Bas-Rhin)
- La publicité, les habitudes. " (Directeur, Bas-Rhin)
- Les familles ont plutôt collaboré au projet du goûter fruité du jeudi et à l'élimination des picanteries ainsi que du besoin de modifier l'attitude concernant les déchets occasionnés par les goûters." (Enseignant directeur, Bas-Rhin)

• LES ENJEUX LIES A LA SUPPRESSION AUPRES DES PARENTS

Un tiers (33 %) des arguments sont regroupés au sein de cette classe (Classe 2).

Les équipes éducatives exposent ici en priorité la difficulté de supprimer la collation matinale lorsque les parents sont contre ce changement proposé.



À l'inverse, certains témoignages font valoir la coopération des parents dans les nouvelles règles mises en place.

Caractéristiques d'intérêt

Les équipes pédagogiques considérant que la collation matinale n'est pas justifiée ainsi que celles n'ayant pas réceptionné la documentation portent plus souvent ce type de discours. De plus, les enseignants ne pratiquant pas de collation matinale au sein de leur classe évoquent également ce type de freins à l'évolution des pratiques.

- Il me semble que c'est de la compétence des parents d'apprécier l'utilité d'une collation. " (Directeur, Haut-Rhin)
- Les parents ont compris que la collation matinale n'avait pas lieu d'être, je n'ai eu aucun retour négatif à la suppression du goûter en septembre 2016. " (Enseignant directeur, Bas-Rhin)
- Les parents. " (Enseignant directeur, Haut-Rhin)
- C'est très contraignant de surveiller le goûter des élèves tous les jours ; les parents n'adhèrent pas toujours. " (Enseignant directeur, Bas-Rhin)
- Le principal frein était que c'était tellement ancré dans les traditions de prendre une collation matinale que les parents étaient au départ contre. " (Enseignant directeur, Bas-Rhin)

¹⁰ De façon mécanique, dans la mesure où les directeurs n'ont pas répondu à ces questions, apparaissent ici surreprésentées les modalités « Non concernés » par la pratique de la collation matinale, ainsi que les « Non réponse » quant à l'évolution des pratiques.

L'ORGANISATION ET LA COMPOSITION NUTRITIONNELLE PLUS OU MOINS CORRECTE DE LA COLLATION

Enfin (Classe 3, 16 %), les équipes éducatives insistent sur le fait de pouvoir éduquer au goût et préfèrent ajuster ou « *imposer* » la composition de la collation matinale (fruits, légumes, laitages) plutôt que de la « *supprimer* ».



Des réponses déplorent le fait que des parents « continuent » à proposer à leurs enfants des goûters inadaptés.

Cette classe regroupe également les réponses qui insiste sur l'intérêt de la collation comme « moment de partage convivial », qui favorise le « vivre ensemble ».

Caractéristiques d'intérêt

Sont ici plus représentées que la moyenne les personnes estimant la collation matinale comme un besoin et les équipes pédagogiques des écoles maternelles, ainsi que les enseignants pratiquant la collation matinale.

- Les parents qui continuent à donner aux enfants des goûters chips bonbons. "
 (Directeur, Bas-Rhin)
- Devoir amener pour tous, les enfants n'aiment pas tout. " (Enseignant directeur, Bas-Rhin)
- Nous nous sommes déjà confrontés à l'hostilité des parents en imposant un goûter fruits légumes, alors la supprimer totalement, nous craignons la réaction des parents, mais nous envisageons la mesure à moyen terme. " (Enseignant directeur, Haut-Rhin)
- Cela représente un moment de partage convivial entre les enfants, favorise le langage tout comme le vivre ensemble. "
 (Enseignant directeur, Bas-Rhin)

3. Facteurs favorisant l'évolution des pratiques

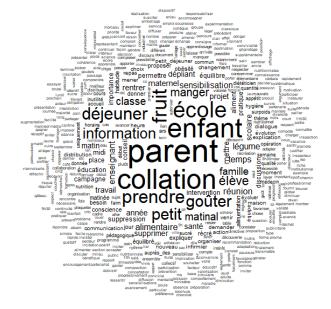
▶ Plus de quatre répondants sur dix précisent des facteurs favorisant l'évolution des pratiques.

Interrogés sur les facteurs favorisant l'évolution des pratiques de la collation matinale à l'école, les répondants sont plus de quatre sur dix (44 %) à formuler une réponse.

Au sein des 904 textes analysés, les 10 formes les plus récurrentes sont :

- parent (278 occurrences);
- collation (230 occurrences);
- enfant (227 occurrences);
- école (181 occurrences);
- fruit (167 occurrences);
- prendre (147 occurrences);
- déjeuner (132 occurrences);
- goûter (129 occurrences);
- petit (126 occurrences);
- information (112 occurrences).

Figure 16 : Nuage de mots des facteurs favorisant l'évolution des pratiques (en nombre d'occurrences)



Répondants : enseignants et directeurs (n=2 255)

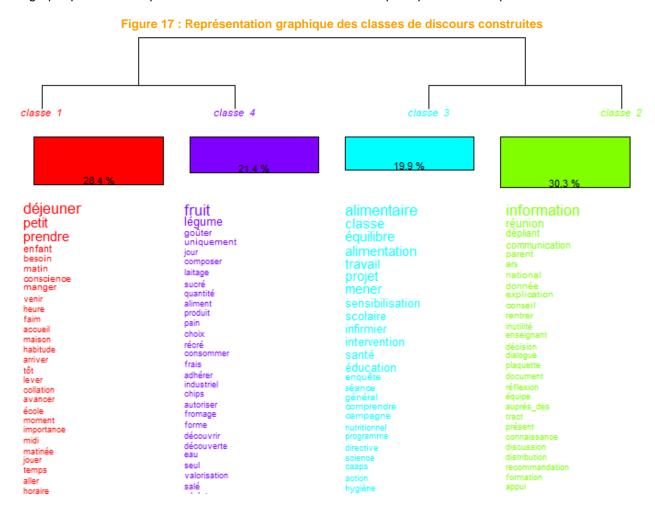
Les termes les plus souvent mobilisés pour décrire les facteurs favorisant sont globalement les mêmes que pour les freins. Deux termes ressortent néanmoins, alors qu'ils ne figurent pas dans les termes relatifs aux freins : « fruit » et « information » qui figurent ici parmi les 10 termes les plus cités.

CLASSES DE DISCOURS

La méthode Alceste identifie quatre classes de discours¹¹ au sein du corpus, issus de deux sous-groupes de réponses :

- 1. un sous-groupe lié aux comportements et aux habitudes alimentaires :
 - la prise du petit-déjeuner (classe 1, regroupant 28 % des facteurs favorisant évoqués par les répondants);
 - la composition de la collation matinale (classe 4, 21 % des facteurs favorisant);
- 2. un sous-groupe lié aux compétences et à l'information :
 - le travail pédagogique avec les enfants en classe (classe 3, 20 % des facteurs favorisant) ;
 - l'information auprès des parents (classe 2, 30 % des facteurs favorisant).

Le graphique suivant reprend la construction des classes et les principaux termes qui leur sont associés.



¹¹ Le numéro des classes est affecté par la méthode statistique et n'a pas de sens dans le cadre de notre analyse.

Chaque catégorie de discours peut être illustrée à partir de verbatim les plus caractéristiques.

• LA PRISE DU PETIT-DEJEUNER

Cette classe regroupe les arguments relatifs aux enjeux liés aux différentes prises alimentaires (Classe 1, 28 %), qu'il s'agisse du petit-déjeuner principalement, mais aussi de la collation matinale ou du déjeuner.



Ces prises alimentaires sont décrites, parfois sous la forme d'un simple constat, comme une « habitude », ou devant faire l'objet d'une « prise de conscience ».

Caractéristiques d'intérêt

Les équipes éducatives des écoles de maternelles sont significativement surreprésentées au sein de cette classe. De même que les enseignants ne pratiquant pas de collation matinale.

- Beaucoup de nos élèves sont réveillés à 6h du matin et vont en accueil péri-scolaire avant l'ouverture de l'école et 70 mangent à la cantine donc pas avant 12h30. "
 (Enseignant directeur, Haut-Rhin)
- Une fois installée, l'habitude de manger le matin a vite été oubliée " (Enseignant directeur, Haut-Rhin)
- La prise de petit-déjeuner le matin."
 (Enseignant directeur, Haut-Rhin)
- Une prise de conscience collective de la non nécessité de cette collation surtout qu'elle n'est pas pratiquée en crèche. " (Enseignant directeur, Bas-Rhin)

LA COMPOSITION DE LA COLLATION

Se retrouvent au sein de cette classe un cinquième des arguments (Classe 4, 21 %), qui portent sur la valorisation des fruits et des légumes dans le cadre de la pratique de la collation matinale.



Cette valorisation intervient à différents niveaux de formalisation : il s'agit d'« apprendre (...) [et] accompagner » les enfants, d'une « règle » ou encore d'une « inscription au règlement intérieur ».

Caractéristiques d'intérêt

Les équipes éducatives qui estiment que la collation matinale répond à un besoin ou émettent un autre avis (voir partie II) expriment davantage ce type d'arguments. Sont ici également sur-représentés les enseignants déclarant une pratique actuelle de collation matinale au sein de leur classe, ainsi que les personnes qui n'ont pas réceptionné la documentation ARS en 2016/2017.

- L'inscription au règlement intérieur que seuls les fruits et légumes sont autorisés. " (Enseignant directeur, Bas-Rhin)
- Fruit pour la récré. " (Directeur, Bas-Rhin)
- Nous avons mis en place la règle d'une collation essentiellement à base de fruits ou de laitages ; elle est bien acceptée et bien appliquée. " (Directeur, Haut-Rhin)
- Apprendre à mieux manger avec moins de sucre, de gras. Ne pas interdire, mais accompagner pour éviter les excès au primaire. " (Enseignant directeur, Haut-Rhin)

• LE TRAVAIL PEDAGOGIQUE AVEC LES ENFANTS

Un « travail », (prenant la forme de « projet », de « séance ») auprès des « élèves » sur le sujet définit cette catégorie de discours (Classe 3, 20 %).



L'équilibre alimentaire peut être abordé par plusieurs intervenants,

internes à l'équipe éducative (enseignant, infirmière) ou externes à l'équipe éducative (RéPPOP, diététicienne).

Caractéristiques d'intérêt

Les équipes éducatives intervenant auprès des enfants des classes élémentaires sont bien caractérisées par les arguments de cette classe.

- Le programme de santé avec sa campagne de communication, les interventions des enseignants ou de l'infirmière scolaire." (Directeur, Bas-Rhin)
- Une sensibilisation de toute l'école et un changement du règlement interne de l'école. " (Enseignant, Haut-Rhin)
- Le dialogue et l'information auprès des parents, travail sur l'équilibre alimentaire avec les élèves. " (Enseignant directeur, Bas-Rhin)
- L'intervention du RéPPOP réseau ODE sur une année dans le cadre d'un projet cadré efficace et à destination des élèves comme des parents. " (Directeur, Haut-Rhin)

L'INFORMATION AUPRES DES PARENTS

Se regroupent (Classe 2, 30 %) ici les discours faisant intervenir l'intérêt de l' « information » et la « communication » à destination des « parents », à partir de supports tels que des « réunions », les « plaquettes de l'ARS », mais partagée avec d'autres partenaires en lien avec la thématique.

distribution recommandation auprès des formation enseignant deux préfereix de la conseil déplicant tractaire de la conseil déplication de la conseil de la conse

Cette classe intègre également les « réflexions » des équipes pédagogiques sur la composition de la collation matinale autorisée.

Caractéristiques d'intérêt

Les équipes éducatives considérant la collation matinale comme non justifiée ainsi que les enseignants ne pratiquant pas la collation matinale sont sur-représentés au sein de cette catégorie de discours.

- L'information. " (Enseignant directeur, Haut-Rhin)
- Distribution des plaquettes de l'ARS permettant d'expliquer les enjeux. Large information aux parents lors des réunions de rentrée avec les enseignants, accompagnée d'un mot d'explication à destination des parents non présents. " (Enseignant directeur, Haut-Rhin)
 - Réflexion sur la composition. " (Enseignant directeur, Bas-Rhin)
- L'information des parents, les relations avec les structures associatives travaillant sur le même sujet." (Directeur, Bas-Rhin)
- Une adhésion de l'équipe enseignante et du Conseil d'école. " (Enseignant directeur, Bas-Rhin)

4. Freins et facteurs favorisant l'évolution des pratiques

Au total, 54 % des répondants à l'enquête ont formulé au moins une remarque relative à l'évolution des pratiques, qu'il s'agisse de freins ou de facteurs favorisant.

Les freins font davantage l'objet de réponses que les facteurs favorisant. De plus, 14 % des répondants à l'enquête formulent des freins sans envisager de leviers à leurs pratiques.

Parmi les enseignants, plus d'un tiers (37 %) pratiquent une collation matinale au sein de leur classe et ne précisent pas de leviers possibles à l'évolution de leurs pratiques.

Les classes de verbatim construites par l'analyse lexicale montrent que les freins et leviers se répondent.

Les évolutions des pratiques liées à la collation matinale impliquent de travailler sur l'information auprès des parents (réunion, information écrite, discours partagé) et sur les compétences des enfants (travail en classe, « apprentissage », projet pédagogique, soutien d'intervenants extérieurs).

Plusieurs réponses des équipes éducatives, diffuses au sein des différentes classes de discours, rappellent le caractère « habituel », voire « traditionnel » de la collation matinale. Aussi, différentes stratégies développées au sein des écoles visent à un abandon progressif de la pratique, plutôt qu'une « suppression » qui pourrait soulever l' « hostilité » des parents.

Ces éléments de discours sont également cohérents avec les principales démarches pédagogiques entamées par les équipes pour accompagner le changement (voir plus loin).

LIMITES DE L'ANALYSE LEXICALE

Il convient ici de préciser deux types de limites de l'analyse lexicale, qui mériterait d'être complétée par une analyse thématique :

- d'une part, contrairement à une analyse thématique, l'analyse lexicale ne permet pas de regrouper des termes comme « convaincre » ou « justifier » au sein d'un même item.
 Les termes utilisés par les équipes pédagogiques pour exposer les freins et facteurs favorables à l'évolution des pratiques sont très variés. Pour indice : seules 516 « formes actives » 12 ont une fréquence supérieure à 3 au sein du corpus portant sur les freins à l'évolution des pratiques sur 1 526 formes actives (soit 34 % ; taux de 35 % pour les facteurs favorisant).
- d'autre part, la méthode Alceste ne classe pas l'ensemble des verbatim 13, mais les plus caractéristiques et ne permet pas de présenter toute la variété des types de discours énoncés.
 La classification comprend 90 % des segments de texte portant sur les freins et 87 % des segments de textes portant sur les facteurs favorisant l'évolution des pratiques.

¹² Les formes actives (noms, verbes) sont distinguées des formes supplémentaires (préposition, conjonction, déterminant) pour l'analyse.

¹³ Voir les éléments de synthèse en annexe.

V. Réception des dépliants

La campagne de communication a été diffusée au sein des établissements en 2016/2017 pour la 2^e année consécutive ; elle comprend les supports suivants¹⁴ :

- une notice d'information à destination des directeurs et des enseignants afin de préciser, par type de visuels, le public concerné et ses objectifs ;
- une affiche et une fiche technique par école ;
- un mémento par enseignant ;
- des plaquettes pour l'ensemble des enseignants ;

La campagne de communication a été diffusée en 2015 via les Inspecteurs de l'Éducation Nationale et en 2016 directement aux écoles via un routeur.

Les équipes éducatives ont été interrogées sur la réception de chacune des campagnes de communication.

1. Réception de la documentation en 2015/2016

➤ Sept répondants sur dix déclarent avoir réceptionné les dépliants de communication en 2015/2016

Interrogés sur le fait d'avoir été destinataire en 2015/2016 des dépliants sur la campagne de l'inutilité de la collation matinale (visuel à l'appui de la question), près de sept répondants sur dix (69 %) répondent par l'affirmative, 16 % par la négative et 15 % ne s'en souviennent pas [voir graphique ciaprès].

Figure 18 : Visuel de la campagne de communication



¹⁴ Voir les différents supports en annexe I.

2. Réception de la documentation en 2016/2017

▶ Près de deux répondants sur dix déclarent n'avoir pas réceptionné les dépliants de communication en 2016/2017

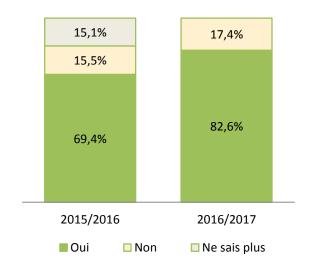
Près de deux répondants sur dix déclarent n'avoir pas réceptionné les dépliants de communication en 2016/2017.

Ce taux est très variable selon les circonscriptions (entre 5 % et 34 % de non-réception). Dans 10 circonscriptions, le taux de non réception est supérieur à 20 %.

La différence de non réception déclarée entre le Bas-Rhin et le Haut-Rhin est en revanche peu marquée, bien que significative (19 % vs 15 %).

Cette proportion est plus importante parmi les enseignants (27 %) que les directeurs enseignants (12 %) ou les directeurs (13 %).

Figure 19 : Répartition des répondants selon la réception de la campagne de communication (en %)



Répondants : enseignants et directeurs (n=2 255)

Tableau 8 : Non-réception de la documentation en 2016 selon différentes caractéristiques

	n	Effectif	%	Test du X²
Répondant		1		p < 0,001
Enseignant	845	227	26,9%	
Directeur enseignant	1 124	130	11,6%	
Directeur	286	36	12,6%	
Etablissement				p = 0,3562
Maternelle	936	171	18,3%	
Elémentaire	1 158	200	17,3%	
Mixte	161	22	13,7%	
Département				p < 0,05
Bas-Rhin	1 518	286	18,8%	
Haut-Rhin	737	107	14,5%	
Zone géographique				p = 0,179
Grandes villes	373	74	19,8%	
Reste de l'Académie	1 882	319	17,0%	

Répondants : enseignants et directeurs (n=2 255)

<u>Note de lecture</u> : les répartitions (effectif, %) en gras indiquent une différence significative par rapport à la répartition moyenne.

Deux différences significatives sont à souligner :

- parmi les répondants (enseignants et directeurs) ayant réceptionné les dépliants de communication en 2016/2017, 24 % considèrent que la collation matinale systématique répond à un besoin, contre 30 % parmi ceux qui ne les ont pas réceptionnés;
- parmi les <u>enseignants</u> ayant réceptionné les dépliants de communication en 2016/2017, deux sur dix (19 %) déclarent une évolution de leurs pratiques au sein de leur classe. Ils sont ainsi deux fois plus nombreux que ceux n'ayant pas réceptionné les dépliants, 9 % d'entre eux déclarant une évolution de leurs pratiques.

3. Diffusion de la campagne à l'issue de deux vagues de communication

➤ A l'issue de deux campagnes de communication, moins d'un répondant sur dix pas été atteint par la campagne de communication

Près de six répondants sur dix (59 %) déclarent avoir réceptionné les dépliants des deux vagues de communication réalisées. À l'opposé, à l'issue de ces deux vagues, une faible proportion semble n'avoir pas été atteinte par cette diffusion.

VI. Démarches pédagogiques et commentaires

Il a été demandé à chaque répondant (enseignants et directeurs) d'indiquer s'ils avaient mis en œuvre certaines démarches pédagogiques pour appuyer leurs pratiques au sein de leur classe ou école sur les questions de l'équilibre alimentaire. Une liste fermée de démarches leur était proposée (plusieurs réponses possibles) :

- l'organisation de petits-déjeuners pédagogiques ponctuels (avec ou sans parents) ;
- la sollicitation des professionnels de santé scolaire ou de PMI (infirmiers, médecins, puéricultrices);
- la sollicitation de l'équipe de diététiciennes et infirmier du Rectorat (CAAPS) ;
- l'intervention d'une des structures suivantes : REDOM Jeunes, RéPPOP, l'Avis en Vert, centres socio-culturels...;
- la participation à une formation à destination des enseignants (ex : « Les classes du goût ») ;
- un discours commun sur l'équilibre alimentaire porté avec le responsable périscolaire de l'accueil de loisirs :
- la formulation de propositions aujourd'hui inscrites dans le projet d'école :
- la formulation de propositions aujourd'hui inscrites dans le règlement intérieur de l'école ;
- rien de spécifique n'a été engagé ;
- une autre démarche (précision à apporter).

1. Détail des démarches pédagogiques engagées

La démarche la plus souvent citée est la réalisation de petits déjeuners pédagogiques ponctuels (30 %).

En cumulant les démarches pédagogiques relatives aux propositions inscrites (caractère formel) dans le projet d'école (9 %) ou dans le règlement intérieur de l'école (25 %), cet item regroupe 30 % des répondants.

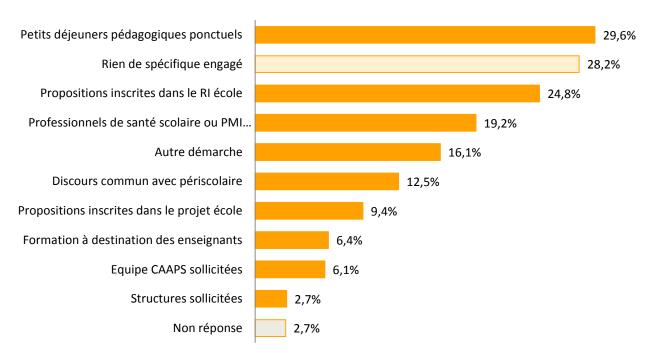


Figure 20 : Répartition des répondants selon les démarches pédagogiques engagées (en %)

<u>Répondants</u>: enseignants et directeurs (n=2 255) <u>Note de lecture</u>: Plusieurs réponses possibles. Les autres démarches non déclinées par la liste de propositions et complétées par les répondants sont :

- des projets pédagogiques en classe (7 %);
- une information à destination des parents (5 %), incluant les réunions de rentrée et les réunions spécifiques portant sur la collation matinale ;
- le dispositif « un fruit pour la récré » (2 %) ;
- une réflexion en cours au sein de l'équipe pédagogique, mais non aboutie (2 %);
- l'intervention de professionnels (1 %).

Les deux principales démarches pédagogiques déclarées par les répondants sont l'organisation des petitsdéjeuners pédagogiques et l'inscription de propositions dans le projet ou le règlement intérieur de l'école (en regroupant deux items différenciés dans la liste proposée).

D'une manière générale, les directeurs d'école sont plus nombreux que les enseignants ou enseignantsdirecteurs à mettre en évidence des démarches pédagogiques réalisées.

L'organisation de petits-déjeuners pédagogiques est en outre plus souvent déclarée dans le Haut-Rhin (33 %, contre 28 % dans le Bas-Rhin) et davantage dans les grandes villes (45 % contre 27 % dans le reste de l'Académie).

Tableau 9 : Organisation de petits-déjeuners ponctuels selon différentes caractéristiques

	n	Effectif	%	Test du X²
Répondant				p < 0,001
Enseignant	845	216	25,6%	
Directeur enseignant	1 124	329	29,3%	
Directeur	286	123	43,0%	
Etablissement				p = 0,1114
Maternelle	936	291	31,1%	
Elémentaire	1 158	322	27,8%	
Mixte	161	55	34,2%	
Département				p < 0,05
Bas-Rhin	1 518	425	28,0%	
Haut-Rhin	737	243	33,0%	
Zone géographique				p < 0,001
Grandes villes	373	168	45,0%	
Reste de l'Académie	1 882	500	26,6%	

Répondants : enseignants et directeurs (n=2 255)

<u>Note de lecture</u>: les répartitions (effectif, %) en gras indiquent une différence significative par rapport à la répartition moyenne.

L'inscription de proposition dans le projet ou le règlement intérieur de l'école est plus souvent déclarée dans le Haut-Rhin (41 % contre 25 % dans le Bas-Rhin).

Tableau 10 : Inscription de propositions dans le projet ou le règlement intérieur de l'école selon différentes caractéristiques

	n	Effectif	%	Test du X²
Répondant				p < 0,001
Enseignant	848	191	22,5%	
Directeur enseignant	1 124	347	30,9%	
Directeur	286	134	46,9%	
Etablissement				p = 0,1332
Maternelle	936	258	27,6%	
Elémentaire	1 158	361	31,2%	
Mixte	161	53	32,9%	
Département				p < 0,001
Bas-Rhin	1 518	373	24,6%	
Haut-Rhin	737	299	40,6%	
Zone géographique				p = 0,1115
Grandes villes	373	124	33,2%	
Reste de l'Académie	1 882	548	29,1%	

Répondants : enseignants et directeurs (n=2 255)

<u>Note de lecture</u>: les répartitions (effectif, %) en gras indiquent une différence significative par rapport à la répartition moyenne.

2. Démarches pédagogiques sur l'équilibre alimentaire

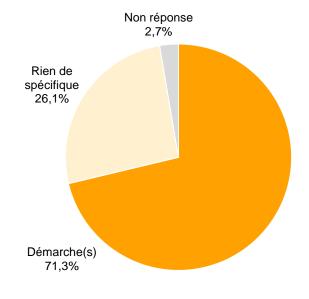
► Sept répondants sur dix déclarent des démarches pédagogiques sur les questions de l'équilibre alimentaire

Sept répondants sur dix (71 %) déclarent au moins une démarche pédagogique sur la question de l'équilibre alimentaire au sein de leur classe ou école. Un peu plus d'un quart (26 %, soit 588 répondants) indique n'avoir engagé aucune démarche spécifique sur la question et 3 % n'ont pas répondu à la question.

Les directeurs d'école sont plus nombreux à déclarer des démarches pédagogiques au sein de l'établissement (83 %) que les directeurs enseignants (69 %) ou enseignants (64 %).

Des démarches sont également plus souvent déclarées dans le Haut-Rhin (76 %) que dans le Bas-Rhin (66 %), de même que dans les grandes villes (76 %) que dans le reste de l'Académie (68 %).

Figure 21 : Répartition des répondants selon la réalisation des démarches pédagogiques (en %)



Répondants : enseignants et directeurs (n=2 255)

Tableau 11 : Démarches pédagogiques engagées selon différentes caractéristiques

	· .			
	n	Effectif	%	Test du X ²
Répondant				p < 0,001
Enseignant	845	540	63,9%	
Directeur enseignant	1 124	780	69,4%	
Directeur	286	238	83,2%	
Etablissement				p = 0,2957
Maternelle	936	630	67,3%	
Elémentaire	1 158	816	70,5%	
Mixte	161	112	69,6%	
Département				p < 0,001
Bas-Rhin	1 518	1 001	65,9%	
Haut-Rhin	737	557	75,6%	
Zone géographique				p < 0,01
Grandes villes	373	283	75,9%	
Reste de l'Académie	1 882	1 275	67,7%	

Répondants : enseignants et directeurs (n=2 255)

<u>Note de lecture :</u> les répartitions (effectif, %) en gras indiquent une différence significative par rapport à la répartition moyenne.

RESULTATS A L'ECHELLE DES ETABLISSEMENTS

Pour rappel, un des objectifs portait sur l'estimation de la proportion d'établissements pratiquant encore une collation matinale. Cet objectif repose sur l'hypothèse d'une pratique qui peut être homogène ou hétérogène entre les différents enseignants d'un même établissement, chaque enseignant ayant la responsabilité de sa classe.

RAPPEL DU TAUX DE PARTICIPATION

- L'enquête prévoyait de toucher l'ensemble des enseignants et directeurs d'établissement afin de disposer d'une photographie des pratiques au premier trimestre 2017.
- Le taux de participation à l'enquête est de 27 % des classes. Ces réponses se répartissent au sein de 72 % des établissements de l'Académie.

Méthode

Pour les établissements ayant enregistré plusieurs réponses-classes (n=459), une moyenne pondérée par le nombre de réponses-classes a été calculée pour rendre compte de l'homogénéité ou l'hétérogénéité des pratiques entre classes d'un même établissement.

PRATIQUE DE LA COLLATION MATINALE EN 2016/2017

- La pratique d'une collation matinale est déclarée au sein de 59 % des établissements.
- Pour les établissements où plusieurs réponses sont enregistrées, la pratique est déclarée homogène dans 91 % des cas.

Cet élément vient compléter un résultat présenté précédemment, selon lequel près de 30 % des répondants déclarent des propositions inscrites dans le projet d'établissement ou le règlement intérieur de l'école (soit des démarches structurantes à l'échelle de l'établissement).

ÉVOLUTIONS DES PRATIQUES AU SEIN DES CLASSES

- Les évolutions des pratiques sont déclarées par les enseignants de 73 % des établissements.
- Cette évolution des pratiques est homogène dans 84 % des établissements pour lesquels plusieurs réponses sont enregistrées.

Non-reception de la documentation 2016/2017

- Au titre de l'année 2016/2017, 23 % des établissements concentrent des personnels qui n'ont pas réceptionné les supports de la campagne de communication.
- Cette situation est homogène dans 87 % des établissements pour lesquels plusieurs réponses sont enregistrées.

ANNEXES

I. Bibliographie principale

Thibault H., Carriere C., Langevin C., *et al.*, « La collation à l'école maternelle : évolution des perceptions et pratiques des enseignants d'Aquitaine entre 2004 et 2008 », Archives de pédiatrie, vol. 17, n° 11, 2010, pp. 1516-1526.

Michaud C., Bertrand A.M., Bocquet A., *et al.*, « Suppression de la collation matinale au sein des écoles maternelles de Franche-Comté : bilan de 3 ans d'actions dans le cadre du PNNS », Cah Nutr Diet, 41 (2006), pp. 232–238.

II. Campagne de communication ARS 2016/2017

Supports mis à disposition lors de la campagne de communication :

- Notice de diffusion des documents
- Affiche (une par école)
- Fiche technique (une par école)
- Mémento (un par enseignant)
- Plaquette (un par enseignant)

1. Notice de diffusion des documents

Notice d'information à destination des directeurs et des enseignants afin de préciser, par type de visuels, le public concerné et ses objectifs.







Déclinaison du Plan de conviction sur l'inutilité de la collation matinale conçu et mis en œuvre par l'Agence Régionale de Santé et le Rectorat

Notice de diffusion des documents

Afin de pouvoir identifier les différents visuels mis à disposition des équipes éducatives dans le cadre de cette campagne de santé publique, le tableau ci-dessous reprend, pour chaque support à diffuser, les publics concernés et les objectifs des documents mis à disposition :

Type de supports	Diffusion à	Objectifs des documents mis à disposition
Notice de diffusion des documents	1 par personne : Chaque directeur d'école, chaque enseignant	 Présenter les supports mis à disposition et leurs destinataires
Mémento Latituda Fill Service Althorit Alt	1 par personne : chaque directeur d'école, chaque enseignant	Informer sur l'argumentation des experts relative à la remise en cause de la collation matinale; informer sur la campagne d'information; montrer l'articulation avec le dispositif « un fruit à la récré »
Cartographie des intervenants	1 par école	Informer sur la possibilité de contacter des structures et des réseaux de santé spécifiquement formés sur le thème de l'hygiène de vie de l'enfant, l'alimentation équilibrée. Ce sont des professionnels de santé (médecins, pédiatres, infirmier, diététicien) qui sont susceptibles de répondre, en fonction d'un zonage géographique, aux demandes des écoles en vue de réaliser des réunions d'information à destination des parents d'élèves
Plaquette d'information	par personne : chaque directeur d'école, chaque enseignant, chaque parent d'élève	 Informer sur les recommandations des experts en matière de nutrition et en particulier sur l'inutilité de la collation matinale et l'importance du petit déjeuner; proposer des idées pour favoriser la prise de petits déjeuners des enfants; transmettre des messages pour lutter contre les idées reçues
Affiche	1 par école	Rendre visible la campagne d'information au sein de l'école
Livret illustré	1 par enfant scolarisé en CP, 1 par enseignant de CP	 Informer les enfants dès leur entrée à l'école élémentaire sur l'importance du petit-déjeuner (support conçu pour des enfants de cette tranche d'âge avec une rédactrice de livres pour enfants et un groupe de travail réunissant des personnels de l'Education Nationale). accompagner les enseignants qui souhaitent aborder cette question avec leur classe

Ces supports ont été conçus avec des personnels pédagogiques et de santé scolaire de l'Education Nationale.

Ils sont mis à disposition, via un envoi postal, accompagnés d'un courrier co-signé par Mme la Rectrice et Mme la Directrice générale déléguée de l'Agence Régionale de Santé Grand Est.

2. Affiche



3. Fiche technique







Déclinaison du Plan de conviction sur l'inutilité de la collation matinale conçu et mis en œuvre par l'Agence Régionale de Santé et le Rectorat de l'Académie de Strasbourg

FICHE TECHNIQUE

L'Agence Régionale de Santé, dans le cadre du Projet Régional de Santé 2012-2016, souhaite notamment favoriser l'équilibre alimentaire des jeunes alsaciens. A ce titre, elle insiste sur l'importance de l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge et sur l'hygiène de vie, notamment sur la prise du petit déjeuner et sur l'inutilité de la collation matinale.

Dans ce cadre, l'ARS a fait le choix d'une campagne de communication sur l'inutilité de la collation matinale, échelonnée dans le temps et à destination de l'ensemble des adultes proches de l'enfant. Ainsi, entre mars et avril 2015, l'ensemble des pédiatres, des médecins généralistes et des maires de la région ont été destinataires d'informations via différents visuels (plaquette, affiche, un mémento- professionnels de santé). Les Conseils départementaux ont également été mobilisés au travers de leurs services de Protection maternelle et infantile.

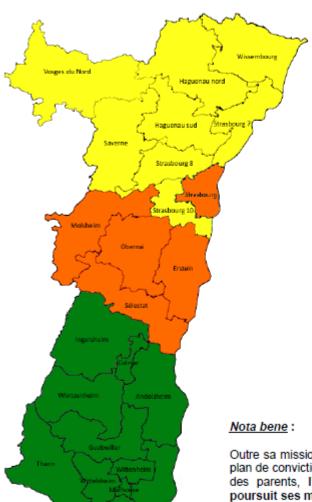
L'ARS, dans le cadre de son partenariat avec l'Education Nationale, a souhaité une démarche de co-construction des supports de cette campagne de communication. Ainsi, au cours de plusieurs réunions à l'automne 2014 et au début de l'année, les conseillers techniques des services de santé scolaire des deux directions académiques et du Rectorat, ainsi que deux Inspecteurs de l'Education Nationale ont participé à l'élaboration de la plaquette destinée aux professionnels et aux parents d'élèves.

Afin de relayer cette campagne au sein des écoles maternelles et élémentaires de la région à la rentrée scolaire 2016-2017, l'ARS a mis à la disposition de l'Education Nationale un certain nombre d'outils :

- Des supports (plaquettes, affiches, un mémento-personnels de l'Education Nationale joints) pour l'ensemble des enseignants et directeurs des écoles maternelles et élémentaires de la région ainsi que pour les parents d'enfants qui y sont scolarisés à la rentrée 2015-2016;
- Une bande dessinée dont les messages ont été co-construits avec le groupe technique Education Nationale ayant validé le contenu de la plaquette. Ce support sera distribué aux enfants de CP scolarisés à la rentrée;
- Une proposition de formation pour les directeurs et les enseignants sur l'inutilité de la collation matinale; information diffusée aux Inspecteurs de circonscriptions début 2016.

1

Le choix a été fait de proposer également des intervenants spécifiquement formés et agréés par l'Education Nationale pour répondre aux sollicitations des directeurs d'écoles en cas de demandes d'informations des parents d'élèves. Ces sollicitations pourront prendre la forme de réunions d'information au sein des écoles, à la demande du corps enseignant.



Pour la réalisation de ces réunions d'information, les écoles pourront contacter les prestataires suivants en fonction de leur zone géographique :

- Ecoles des circonscriptions colorées en orange et celles travaillant déjà avec l'équipe CAAPS quelque soit leur zone géographique : vous pouvez contacter l'équipe du dispositif CAAPS : par téléphone au 03.88.23.36.67 ou par mail : fedoua.salim@ac-strasbourg.fr
- Ecoles des circonscriptions colorées en jaune: vous pouvez contacter le secrétariat du réseau de santé REDOM jeunes: par téléphone au 03.90.20.10.38 ou par mail: contact@redomjeunes.fr
- Ecoles des circonscriptions colorées en vert (Haut-Rhin): vous pouvez contacter le secrétariat du réseau de santé RéPPOP-ODE de Mulhouse: par téléphone au 03.89.64.63.08 ou par mail: secretaire@reseauode.fr

Outre sa mission de prestataire intervenant dans le cadre du plan de conviction sur l'inutilité de la collation matinale auprès des parents, l'équipe académique de l'action CAAPS¹ poursuit ses missions habituelles :

- l'accompagnement des écoles dans la mise en place d'actions de prévention en matière d'alimentation et/ou activité physique
- la formation continue des enseignants
- les interventions de diététiciennes auprès des parents sur des thématiques diverses (publicité alimentaire, équilibre alimentaire et budget...).

2

¹ Comportements alimentaires des enfants et des adolescents : le pari de la santé!

Mémento

MEMENTO

NOVEMBRE 2016

LA COLLATION MATINALE = REMISE EN QUESTION

L'Agence Régionale de Santé, dans le cadre du Projet Régional de Santé 2012-2016, souhaite notamment favoriser l'équilibre alimentaire des jeunes alsaciens. A ce titre, elle insiste sur l'importance de l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge et sur l'hygiène de vie, notamment sur la prise du petit déjeuner et sur l'inutilité de la collation matinale. Instaurée dans les années 50 pour lutter contre les carences et la malnutrition chez les enfants, la collation matinale se composait alors essentiellement de lait afin de compenser des apports insuffisants liés à l'absence de petit déjeuner. Ce « goûter du matin » pris vers 10 heures pendant le temps scolaire ou périscolaire a été, par la suite, associé à d'autres aliments tels que des biscuits ou du chocolat, faisant de la collation matinale une prise alimentaire plus dense en énergie, avec des apports élevés en glucides simples et en lipides.

L'AVIS DE L'AGENCE FRANÇAISE DE SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS (AFSSA)

Devenue Anses - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments® dans son avis du 23 janvier 2004 relatif à la collation matinale à l'école, estime que « la collation matinale à l'école, de par sa composition, son horaire, son caractère systématique et indifférencié, n'est pas justifiée, et ne constitue pas une réponse adaptée à l'absence de petit déjeuner. Le souci de pallier l'insuffisance des apports matinaux observée chez une minorité d'enfants aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires de la totalité des écoliers et cette prise alimentaire supplémentaire est à l'origine d'un excès calorique qui ne peut que favoriser l'augmentation de la prévalence l'obésité constatée depuis 30 ans chez les enfants d'âge scolaire en France. »

POURQUOI CE GOÛTER DU MATIN EST-IL REMIS EN CAUSE ?

des Consommations Alimentaires (INCA1), 1998-1999

[©] Enquête alimentaire chez 1200 enfants représentatifs de la population d'âge scolaire de la ville de Marseille Cah Nutr Diet 1987, 22: 357-65

(9) Étude individuelle nationale des consommations alimentaires (INCA2).

© Étude individuelle Nationale Le contexte a évolué et l'état nutritionnel des enfants aussi. Il n'y a plus de déficience en apports calciques chez les enfants de moins de 10 ans. Plusieurs études ont montré que les enfants âgés de 4 à 10 ans ont même des apports calciques moyens et médians largement supérieurs aux Apports Nutritionnels Conseillés(2). Par ailleurs, seule une minorité d'enfants âgés de moins de 10 ans ne prend pas de petit déjeuner à domicile (7% chez les 3-5 ans(2); 8,2% chez les 5-6 ans(3); 1.4 % des enfants de 3 à 17 ans n'ont pas pris de petit déleuner au cours des 7 jours(*). Ainsi. la collation telle que proposée dans le passé ne permet pas de prendre en compte la diversité des situations individuelles de chaque enfant. La prise d'une collation matinale ne conduit pas à

une éventuelle réduction des apports énergétiques des repas suivants (déjeuner et goûter). En revanche, elle entraîne une augmentation significative de l'apport énergétique journalier d'environ 4% ; elle peut ainsi, notamment lorsque l'enfant est peu actif, contribuer à la constitution d'un excès de poids. Elle suggère que le nombre de prises alimentaires doit être augmenté et qu'il faut manger avant même que la sensation de faim ne soit ressentie, ce qui peut entraîner une destruction des rythmes alimentaires et une apparition de troubles du comportement alimentaire, notamment le grignotage, En ce sens elle constitue un contre message nutritionnel, qui va à l'encontre même de l'activité d'éducation nutritionnelle qu'elle est sensée accompagner.





Minstitut National de la Santé et de la Recherche Médicale. Santé des enfants et des adolescents : propositions pour la préserver. Paris : Éditions Insem ; 2003

Sunram-Lea SI, FosterIK, Durdach P, Perez C. Glucose facilitation of cognitive performance in healthy young adults: examination of the influence of fast-duration, time of delay and preconsumption plasma glucose level. Psychopharmacology (Berl) 2001, 157: 46-54 En réalité, l'enfant âgé de 3 à 17 ans n'a besoin que de quatre prises alimentaires par jour : le petit déjeuner, le déjeuner, le goûter de l'après-midi et le dîner. Les études ont montré qu'un petit déjeuner correct permet de contribuer à assurer les apports journaliers adéquats en énergie, macronutriments et micronutriments^m.

Cette institutionnalisation en milieu scolaire du goûter du matin (plus rare en milieu familial) risque aussi d'inciter certains parents, et plus tard certains enfants, à supprimer le petit déjeuner. Quant au « coup de barre » ressenti parfois en fin de matinée, que la collation du matin permettrait de contrecarrer, il n'est en réalité qu'un moment de fatigue qui n'est pas la conséquence d'une hypoglycémie, comme l'a montré la réalisation de tests de jeûne sur 48 heures chez le sujet normal¹⁹.

Il est reconnu que les habitudes alimentaires au cours de l'enfance, qui se construisent en grande partie dans le cadre familial (l'école venant en complément), ont une influence majeure sur les comportements uttérieurs.

LES ACTIONS ET MOYENS De sensibilisation mobilisés

La campagne de sensibilisation menée en Alsace insiste notamment sur l'importance du petit déjeuner et sur l'inutilité de la collation matinale systématique à l'école :

- une affiche et des dépliants ont été mis à disposition des parents d'élèves et de l'ensemble des enseignants des écoles primaires publiques et privées sous contrat en 2016-2017;
- lors du déploiement de la campagne de sensibilisation en 2015, les professionnels de santé et tous les maires d'Alsace ont été destinataires de ces supports.



L'ARTICULATION DU DISPOSITIF « UN FRUIT POUR LA RÉCRÉ »

Le dispositif « Un fruit pour la récré » mis en place par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt via la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Alsace est soutenu par l'Agence régionale de Santé et co-financé par des fonds européens à hauteur de 76 %. C'est un programme destiné à favoriser la découverte et initier les enfants au plaisir de consommer des fruits et des légumes et à leur donner de bonnes habitudes alimentaires. L'action consiste en une distribution de fruits ou légumes à l'école couplée d'un versant pédagogique obligatoire abordant différents aspects (nutrition, origine des produits, saisonnalité, diversité des métiers de la production et de la distribution...) ; elle peut être intégrée dans le cadre du projet d'école.

Afin de ne pas perturber le rythme alimentaire de l'enfant, tout en tenant compte des réalités de terrain et notamment l'heure de déjeuner, il est préconisé de **choisir le moment le plus approprié** pour la distribution tel que :

- le matin à l'arrivée des élèves.
- lors du goûter (avant la sortie des classes ou après la classe, dans le cadre périscolaire de l'accueil collectif de mineurs -ACM-).

Il faut veiller à « ne pas multiplier les occasions de prises alimentaires en dehors de repas structurés »?. La découverte de nouveaux produits et la consommation de fruits et de légumes étant des éléments favorisant la diversité de l'alimentation et une bonne santé, il est important que les écoles qui le souhaitent puissent poursuivre leur engagement dans ce dispositif ou y adhérer.

Contact : srai.draaf-alsace@agriculture.gouv.fr

 ™Avis de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail du 16.09.2010, saisine n°2010-SA-0132

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ GRAND EST 3 Boulevard Joffre

3 Boulevard John
54 036 Nancy
Tel. 03 83 39 30 30
ars-acal-communication@ars.sante.fr
www.ars.grand-est.sante.fr

CONTAC

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le pôte prévention, promotion de la santé et accès aux soins de l'ARS Grand Est : ars-acal-dsp-alsace-prevention@ars, sante.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

www.ars.grand-est.sante.fr - www.mangerbougecfr

5. Plaquette

idées reçues

En Alsace, près de 14 % des enfants âgés de 5 à 6 ans sont en situation de surpoids ou d'obésité.

L'Alsace présente une situation préoccupante en matière de surpoids et d'obésité chez les enfants, par rapport au reste de la France (12%). Parmi les facteurs explicatifs: les habitudes alimentaires, un rythme alimentaire inadapté et une activité physique insuffisante.

Beaucoup d'enfants ne prennent pas de petit-déjeuner.

En réalité, des enquêtes montrent qu'actuellement plus de 90 % des enfants de moins de 10 ans prennent un petit-déjeuner. Si un enfant n'a pas l'habitude de prendre un petit-déjeuner, il est préférable de l'inciter à en prendre un, plutôt que de miser sur un goûter du matin. C'est lui donner une bonne habitude pour la vie.

Certains enfants ont des «coups de pompe» à 11h.



Il est tout à fait normal d'avoir faim avant le repas de midi et d'éprouver un peu de fatigue après une matinée d'école.

après une matinée d'école.
Ces "coups de pompe" correspondent
à des baisses de la vigilance tout à fait normales
en fin de matinée et ne sont pas de véritables
hypoglycémies. Ces baisses de vigilance
ne justifient pas la prise de collation, mais plutôt
celle d'un bon petit-déjeuner et d'une pause
en cours de matinée.

- Pain, autres aliments céréaliers et autres féculents : à chaque repas et selon l'appétit.
- Laits et produits laitiers : 3 fois par jour.
- Fruits et légumes : au moins 5 portions





Retrouvez la collection des guides nutrition du PNNS (Plan National Nutrition Santé) et des informations complémentaires sur les sittes : www.lnpes.fr et www.mangerbouger.fr



Pourquoi est-il préférable d'éviter le goûter du matin?

Qu'appelle-t-on le goûter du matin ?

Le goûter du matin, ou collation matinale, correspond à toute prise d'aliments ou de boissons (autre que l'eau) pendant la matinée.

L'avis des experts

L'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) estime que « la collation du matin à l'école, de par sa composition, son horaire, son caractère systématique et indifférencié, n'est pas justifiée et ne constitue pas une réponse adaptée à l'absence de petit-déjeuner ». Bien au contraire, elle destructure le rythme alimentaire de l'enfant et lui donne l'habitude de manger même quand il n'a pas nécessairement faim.

Chaque jour, seules 4 prises alimentaires (petit-déjeuner, déjeuner, goûter de l'après-midi et dîner), et de l'eau à volonté sont nécessaires pour l'enfant.



L'importance du petit-déjeuner!

Le petit-déjeuner... un repas indispensable

C'est le premier repas de la journée pour bien démarrer et faire le plein d'énergie jusqu'au déjeuner.

2 à 3 aliments parmi les groupes suivants

produits céréaliers : pain (avec une fine couche de beurre ou de confiture), biscottes ou céréales peu sucrées lait ou produit laitier demi-écrémé fruit (frais ou compote) ou jus de fruits (si possible pressé ou 100% pur jus)

Et le goûter?... Un seul, l'après-midi!

Pris dans l'après-midi, après l'école, il permet d'éviter le grignotage jusqu'au dîner. Un seul goûter au moins 2h avant le repas du soir. Penser également à proposer à l'enfant de boire régulièrement de l'eau au cours de la journée.

Idéalement, selon ses besoins et en fonction de ses activités, il peut être proposé à l'enfant de

-fruits (frais, en compote ou en jus, sans sucre ajouté) - lait et produits laitiers (yaourt, fromage) - produits céréaliers (pain complet, biscuits secs riches en céréales



Pas de goûter du matin, d'accord... mais comment faire si l'enfant ne prend pas de petit-déjeuner?

Il n'a jamais le temps

- Préparer les vêtements et le cartable la veille
- Préparer la table du petit déjeuner le soir
- Avancer l'heure du coucher
- Avancer légèrement l'heure du réveil

Il n'a pas envie

Prendre le temps de petit-déjeuner avec lui : c'est un moment de partage, de plaisir et de découverte de sensations et de goûts nouveaux autour des aliments avant de se quitter pour la journée.

Il n'a pas faim au réveil

- La veille, dans la mesure du possible, manger tôt et léger.
- Lui proposer le petit déjeuner juste avant de partir à l'école.
- L'inviter à prendre un verre de lait ou un yaourt et lui donner un fruit et du pain à manger sur le trajet de l'école ou avant l'entrée en classe.

III. Courriel d'invitation

Objet : Enquête sur la collation matinale

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école,

Dans le cadre de la politique académique, je place la santé des élèves comme une priorité pour la réussite scolaire.

L'hygiène de vie et les repères nutritionnels sont des éléments qu'il est important d'apprendre aux enfants dès le plus jeune âge, notamment prendre un petit déjeuner équilibré, faire de l'activité physique régulièrement, etc...

Depuis quelques années, des programmes d'éducation à la santé dont le Programme national nutrition santé (PNNS) et Comportements alimentaires des enfants et des adolescents : le pari de la santé ! (CAAPS) dans notre académie ont été mis en œuvre. La campagne de communication sur l'inutilité de la collation matinale s'inscrit pleinement dans ces programmes.

Afin d'en mesurer l'impact dans quelques années, un état des lieux s'avère indispensable. Les modalités retenues, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, sont une enquête de type « avant-après ».

La Division des Systèmes d'Information, en lien avec l'Observatoire Régional de la Santé, mandaté pour réaliser cette enquête, vous fera parvenir un questionnaire en ligne d'une vingtaine d'items qui peut être renseigné en 7 minutes.

Ce questionnaire devra être complété par chaque directeur d'école et enseignant des classes concernées.

L'échéance de renvoi du questionnaire via le lien joint ci-dessous a été fixée au vendredi 7 avril 2017.

<en vers questionnaire>>

En cas de difficulté technique pour accéder au questionnaire, vous pouvez contacter l'assistance académique (assistance@ac-strasbourg.fr, 0810 000 891).

Je vous remercie pour l'accueil que vous réserverez à cette sollicitation et sais pouvoir compter sur vous pour contribuer avec efficacité à l'amélioration de la promotion de la santé au bénéfice de tous les élèves.

Sophie Béjean Rectrice de l'académie de Strasbourg Chancelière des universités d'Alsace

IV. Questionnaires d'enquête

1. Écoles maternelles

Enquête collation matinale

La collation matinale correspond à la prise d'aliments ou de boissons autres que de l'eau pendant le temps scolaire du matin (entre le petit déjeuner et le déjeuner). Cette appellation ne comprend pas le petit déjeuner organisé dans certains établissements dès l'arrivée des enfants, pour ceux qui n'ont pas pris de petit-déjeuner. Des événements exceptionnels donnant lieu à des prises alimentaires (dégustations lors de la semaine du goût par exemple) ne sont pas considérés comme des collations.

	IDENTIFICA [®]	TION		
1.	Vous êtes (
	(*) Question of			
	O Un enseig			
	O Un directe	eur enseignant		
	O Un directe	eur		
2.			classe de : (*)	
	(*) Question of			
		onses possibles e petite section		
		•	i.a.a	
		e moyenne sect		
		e grande sectio	n	
	□ CP			
	□ CE1			
	□ CE2			
	☐ CM1			
	☐ CM2			
	☐ Autre (UL	IS)		
	PARTIE 1			
	Pe	tit déjeuner or	ganisé	
3.	Un petit déj maison ?	euner est-il org	anisé par l'école dè	ès l'arrivée des enfants pour ceux qui n'en ont pas pris à la
	O Oui	O Non	⊙ Sans réponse	e
	Co	ollation matinal	e	
4.			matinale systémat	tique à tous les enfants…
	O Répond à	un besoin		
	O N'est pas	justifiée		
	O Autre:			
	 Sans répo 	onse		

5.

6.

	écifique école maternelle
	n obligatoire
O Oui	O Non
> si oui,	
✓	Quelle est l'heure habituelle de cette prise alimentaire ?
	Heures
	Minutes
✓	De quel type de collation s'agit-il ?
	O Collation organisée par l'école (les aliments sont fournis par l'école)
	O Collation libre apportée par chaque enfant (chaque enfant apporte ses aliments, sans contrainte, consigne, quant à la composition de la collation)
	O Collation dirigée apportée par chaque enfant (chaque enfant apporte ses aliments, la
	composition de la collation doit respecter des consignes, ex : que des fruits et laitages)
	O Collation collective libre organisée par les parents à tour de rôle (sans contrainte, consigne
	quant à la composition de la collation)
	O Collation collective dirigée organisée par les parents à tour de rôle (la composition de la
	collation doit respecter des consignes)
	O Autre, merci de préciser :
	Sans réponse
✓	Quelle est la composition habituelle de cette collation :
	Plusieurs réponses possibles
	☐ Fruits, compotes
	□ Lait, laitages
	☐ Biscuits, gâteaux, viennoiseries
	☐ Bonbons, sucreries, barres chocolatées
	☐ Jus de fruit
	□ Pain
	□ Céréales pour petit déjeuner
	☐ Charcuterie
	☐ Autre, merci de préciser :
oe pratia	ues concernant la collation matinale au sein de votre classe ont-elles déjà évolué depuis
es pratiq	
Oui	O Non
→ si oui,	
✓	Comment ces pratiques ont-elles évolué ?
	Plusieurs réponses possibles ☐ En supprimant la collation matinale
	☐ En supprimant la collation matinale ☐ En avançant son horaire (prise alimentaire pendant le temps d'accueil
	☐ En adaptant la qualité nutritionnelle (valorisation des fruits, de l'eau, réduction des produits
	sucrés et gras)
	□ Autre, merci de préciser :

O Oui

O Non

	Évaluation du plan de conviction sur l'inutilité de la collation matinale
Partie 2	·
	Goûter d'anniversaire
Dans voti	re classe, les anniversaires sont-ils fêtés par un goûter ? (*)
	n obligatoire
O Oui	O Non
→ si oui,	
✓	Les anniversaires sont fêtés :
	O Pour chaque enfant individuellement
	O Regroupés (mensuellement, bi-mensuellement)
	O Autre, merci de préciser :
	⊙ Sans réponse
✓	Les anniversaires sont fêtés : O Le matin
	O L'après-midi
	O Indifféremment le matin ou l'après-midi
	Sans réponse
DERNIER	E PARTIE
	Démarches pédagogiques
	uyer vos démarches pédagogiques au sein de votre classe ou école sur les questions de e alimentaire, depuis septembre 2015, vous avez :
Plusieurs re	éponses possibles
_	sé des petits-déjeuners pédagogiques ponctuels (avec ou sans parents)
	e les professionnels de santé scolaire ou de PMI (infirmiers, médecins, puéricultrices)
	e l'équipe de diététiciennes et infirmier du Rectorat (CAAPS)
	é l'intervention d'une des structures suivantes : REDOM Jeunes, RéPPOP, l'Avis en Vert, centres culturels
-	é à une formation à destination des enseignants (ex : « Les classes du goût »)
☐ Porté u loisirs	n discours commun sur l'équilibre alimentaire avec le responsable périscolaire de l'accueil de

☐ Formulé des propositions aujourd'hui inscrites dans le projet d'école

☐ Rien de spécifique n'a été engagé

Autre commentaire :

☐ Formulé des propositions aujourd'hui inscrites dans le règlement intérieur de l'école

□ Autre, merci de préciser :

12.

13.

14.

Envoyer

1.

2.

3.

4.

2. Écoles élémentaires

Enquête collation matinale

La collation matinale correspond à la prise d'aliments ou de boissons autres que de l'eau pendant le temps scolaire du matin (entre le petit déjeuner et le déjeuner). Cette appellation ne comprend pas le petit déjeuner organisé dans certains établissements dès l'arrivée des enfants, pour ceux qui n'ont pas pris de petit-déjeuner. Des événements exceptionnels donnant lieu à des prises alimentaires (dégustations de la semaine du goût par exemple) ne sont pas considérés comme des collations.

IDENTIFICA	ATION			
Vous êtes				
(*) Question				
O Un ense	•			
	teur enseignant			
O Un direc	teur			
Vous ense	eignez dans une	classe de : (*)		
(*) Question	obligatoire			
	ponses possibles			
	lle petite section			
	lle moyenne sect			
	lle grande section	1		
□ CP				
☐ CE1				
□ CE2				
☐ CM1				
☐ CM2				
☐ Autre (U	LIS)			
Partie 1				
P	etit déjeuner or	ganisé		
-	ejeuner est-il org	anisé par l'école d	ès l'arrivée des enfants	pour ceux qui n'en ont pas pris à la
maison?	0.11			
O Oui	O Non	⊙ Sans répon	ie	
С	Collation matinal	e		
Dianzàs	vuo la acliation	matinala avatáma	tique à tous les enfants	
	à un besoin	maimale systema	tique à tous les enfants	····
O N'est pa				
•	•			
⊙ Sans rép)OI 19 C			

5.	la récréation	
	•	écifique école élémentaire
		u pratiquement aucun
	•	de la classe
	O La moitié	
	O Les trois	quarts
	O Pratiquer	ment tous
	O Ne sais p	pas
	Sans rép	ponse
6.	Les pratiques septembre	ues concernant la collation matinale au sein de votre classe ont-elles déjà évolué depuis 2015 ?
	O Oui	O Non
	→ si oui,	
	✓	Comment ces pratiques ont-elles évolué ?
		Plusieurs réponses possibles
		☐ En supprimant la collation matinale
		☐ En avançant son horaire (prise alimentaire pendant le temps d'accueil
		☐ En adaptant la qualité nutritionnelle (valorisation des fruits, de l'eau, réduction des produits
		sucrés et gras…) □ Autre, merci de préciser :
		L Adito, moror de prodoct :
7.		u de faire évoluer cette pratique dans votre classe au cours de cette année scolaire 2016-
	2017 ? O Oui	O Non
	→ si oui,	
	✓	Comment est-il prévu de faire évoluer ces pratiques ?
		Plusieurs réponses possibles
		☐ En supprimant la collation matinale
		☐ En avançant son horaire (prise alimentaire pendant le temps d'accueil
		☐ En adaptant la qualité nutritionnelle (valorisation des fruits, de l'eau, réduction des produits
		sucrés et gras)
		☐ Autre, merci de préciser :
	→ si non,	
	✓	Pourquoi n'est-il pas prévu de faire évoluer ces pratiques?
		Plusieurs réponses possibles
		☐ Aucune collation n'est organisée
		☐ Composition de la collation considérée comme correcte
		☐ Pas d'intérêt à supprimer ou à modifier la pratique de la collation
		☐ Tous les enfants ne prennent pas de petit déjeuner à la maison, il est donc important qu'ils
		aient une collation pour tenir la matinée
		☐ Autre, merci de préciser :
3.	Quels sont	ou ont été selon vous les freins à l'évolution de cette pratique de collation matinale ?

(ORS Alsace – juil	llet 2017
Quels sor	ıt, ou ont été les	s facteurs favorisant l'évolution de cette pratique de collation matinal
	s reçu pendant l ^a n obligatoire	l'année <u>2015-2016</u> des dépliants sur l'inutilité de la collation matinale
O Oui	O Non	O Ne sais plus
	s reçu depuis la	rentrée <u>2016</u> ces dépliants ? (*)
O Oui	O Non	
	Goûter d'anniver e classe, les anr	rsaire niversaires sont-ils fêtés par un goûter ? (*)
(*) Question	n obligatoire	
O Oui	O Non	
→ si oui,		
✓ 31 Oui,	Les anniversa	aires sont fêtés :
		e enfant individuellement
	O Regroupés ((mensuellement, bi-mensuellement)
	O Autre, merci	i de préciser :
	⊙ Sans répons	se
✓		aires sont fêtés :
	O Le matin	
	O L'après-midi	
		nent le matin ou l'après-midi
	Sans rénons	Δ

DERNIERE PARTIE	_			
		NHEE		DTIE
	Iノトド		r = r	7 KIIF

Démarches pédagogiques 13. Pour appuyer vos démarches pédagogiques au sein de votre classe ou école sur les questions de l'équilibre alimentaire, depuis septembre 2015, vous avez : Plusieurs réponses possibles ☐ Organisé des petits-déjeuners pédagogiques ponctuels (avec ou sans parents) ☐ Sollicité les professionnels de santé scolaire ou de PMI (infirmiers, médecins, puéricultrices) ☐ Sollicité l'équipe de diététiciennes et infirmier du Rectorat (CAAPS) ☐ Sollicité l'intervention d'une des structures suivantes : REDOM Jeunes, RéPPOP, l'Avis en Vert, centres socio-culturels... ☐ Participé à une formation à destination des enseignants (ex : « Les classes du goût ») □ Porté un discours commun sur l'équilibre alimentaire avec le responsable périscolaire de l'accueil de loisirs ☐ Formulé des propositions aujourd'hui inscrites dans le projet d'école ☐ Formulé des propositions aujourd'hui inscrites dans le règlement intérieur de l'école ☐ Rien de spécifique n'a été engagé ☐ Autre, merci de préciser : 14. Autre commentaire :

Envoyer

3. Directeurs

Enquête collation matinale

La collation matinale correspond à la prise d'aliments ou de boissons autres que de l'eau pendant le temps scolaire du matin (entre le petit déjeuner et le déjeuner). Cette appellation ne comprend pas le petit déjeuner organisé dans certains établissements dès l'arrivée des enfants, pour ceux qui n'ont pas pris de petit-déjeuner. Des événements exceptionnels donnant lieu à des prises alimentaires (dégustations de la semaine du goût par exemple) ne sont pas considérés comme des collations.

ous êtes (*)) Question obligatoire
X 1 1
Un enseignant
Un directeur enseignant
Un directeur
ous êtes directeur d'une école : (*)
) Question obligatoire
Maternelle
D Elémentaire
Elémentaire et maternelle
PARTIE 1
Collation matinale
'après vous, la collation matinale systématique à tous les enfants
Répond à un besoin
N'est pas justifiée
) Autre :
Sans réponse
uels sont ou ont été selon vous les freins à l'évolution de cette pratique de collation matinale ?

		Évaluation du plan de conviction sur l'inutilité de la collation	n matinale
Avez-vous	s reçu pendant l'	'année <u>2015-2016</u> des dépliants sur l'inutilité de la collatio	n matinale? (
(*) Question			
O Oui	O Non	O Ne sais plus	
Avez-vous (*) Question O Oui	obligatoire	rentrée <u>2016</u> ces dépliants ? (*)	
_	O Non		
DERNIERE	5		
Derniere	5	gogiques	
DERNIERE Pour appu l'équilibre	E PARTIE Démarches péda lyer vos démarc alimentaire, dep	gogiques hes pédagogiques au sein de votre classe ou école sur le puis septembre 2015, vous avez :	s questions d
DERNIERE Pour appul'équilibre Plusieurs ré	E PARTIE Démarches péda lyer vos démarc alimentaire, dep	hes pédagogiques au sein de votre classe ou école sur le puis septembre 2015, vous avez :	s questions d
DERNIERE Pour appu l'équilibre Plusieurs ré Organis	PARTIE Démarches péda Lyer vos démarc alimentaire, dep ponses possibles é des petits-déjeu	ches pédagogiques au sein de votre classe ou école sur le puis septembre 2015, vous avez : uners pédagogiques ponctuels (avec ou sans parents)	·
Pour appul'équilibre Plusieurs ré Organise Sollicité	PARTIE Démarches péda Lyer vos démarc alimentaire, dep Lyonses possibles é des petits-déjeu les professionne	ches pédagogiques au sein de votre classe ou école sur le puis septembre 2015, vous avez : uners pédagogiques ponctuels (avec ou sans parents) ls de santé scolaire ou de PMI (infirmiers, médecins, puéricult	·
Pour appul'équilibre Plusieurs ré Organise Sollicité Sollicité Sollicité	PARTIE Démarches péda lyer vos démarc alimentaire, dep ponses possibles é des petits-déjeu les professionne l'équipe de diété l'intervention d'ur	ches pédagogiques au sein de votre classe ou école sur le puis septembre 2015, vous avez : uners pédagogiques ponctuels (avec ou sans parents)	rices)
Pour appul'équilibre Plusieurs ré Organise Sollicité Sollicité Socio-cu	PARTIE Démarches péda Liyer vos démarc alimentaire, dep ponses possibles é des petits-déjeu les professionne l'équipe de diété l'intervention d'un ulturels	ches pédagogiques au sein de votre classe ou école sur le puis septembre 2015, vous avez : uners pédagogiques ponctuels (avec ou sans parents) ls de santé scolaire ou de PMI (infirmiers, médecins, puériculti ticiennes et infirmier du Rectorat (CAAPS)	rices)

 $\hfill\Box$ Formulé des propositions aujourd'hui inscrites dans le projet d'école

☐ Rien de spécifique n'a été engagé

Autre commentaire :

9.

☐ Formulé des propositions aujourd'hui inscrites dans le règlement intérieur de l'école

□ Autre, merci de préciser :

Envoyer

V. Analyse lexicale

L'analyse lexicale porte sur les questions ouvertes liées aux freins (question 8) et aux facteurs favorisant (question 9) l'évolution des pratiques en matière de collation matinale.

1. Freins à l'évolution des pratiques

Synthèse des éléments de l'analyse lexicale en classes

Nombre de textes: 1070

Nombre de segments de texte: 1176

Nombre de formes: 2462 Nombre d'occurrences: 21013

Nombre de lemmes: 1789

Nombre de formes actives: 1526

Nombre de formes supplémentaires: 263

Nombre de formes actives avec une fréquence >= 3: 516

Moyenne de formes par segment: 17.868197

Nombre de classes: 4

1067 segments classés sur 1176 (90.73%)

Tableau 12: Répartition des verbatim des répondants selon leurs caractéristiques

Num	Variable	Modalité		CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE 4	TOTAL
			TOTAL	243	260	171	183	857
			[n= 1067]	34,5%	33,3%	16,0%	16,2%	100,0%
DEPT	Département	Bas-Rhin	[n= 744]	31,9%	33,9%	16,3%	18,0%	100,0%
DEPT	Departement	Haut-Rhin	[n= 323]	40,6%	31,9%	15,5%	12,1%	100,0%
		Enseignant	[n= 176]	32,5%	34,3%	18,7%	14,5%	100,0%
Q01	Répondant	Enseignant directeur	[n= 379]	35,5%	35,4%	15,2%	13,9%	100,0%
		Directeur	[n= 512]	35,8%	25,0%	12,5%	26,7%	100,0%
		Maternelle	[n= 421]	32,5%	34,9%	23,5%	9,0%	100,0%
Q02	Ecole	Elémentaire	[n= 537]	37,1%	32,8%	9,9%	20,3%	100,0%
		Mixte	[n= 109]	29,4%	29,4%	17,4%	23,9%	100,0%
		Besoin	[n= 605]	45,1%	24,5%	25,5%	4,9%	100,0%
Q04	Avis collation	Non justifiée	[n= 102]	31,2%	35,9%	11,2%	21,7%	100,0%
Q04	AVIS COIIALIOII	Autre avis	[n= 204]	29,5%	37,8%	20,5%	12,2%	100,0%
		Non réponse	[n= 156]	40,2%	28,4%	18,6%	12,7%	100,0%
Pratique de la	Oui	[n= 555]	33,2%	33,3%	19,5%	14,1%	100,0%	
Q05	collation	Non	[n= 176]	36,0%	37,5%	12,2%	14,3%	100,0%
	Conduction	Non concerné (dir.)	[n= 336]	35,8%	25,0%	12,5%	26,7%	100,0%
	Evolution des	Oui	[n= 260]	34,7%	33,4%	16,6%	15,3%	100,0%
Q07	pratiques (2 ans)	Non	[n= 596]	32,3%	38,1%	18,1%	11,5%	100,0%
	p. a.i.queo (2 a.i.s)	Non réponse	[n= 211]	36,5%	27,0%	11,8%	24,6%	100,0%
Q11	Documentation	Réception	[n= 901]	35,5%	32,0%	15,3%	17,2%	100,0%
Q11	2016	Non réception	[n= 166]	28,9%	40,4%	19,9%	10,8%	100,0%
Q13	Démarches	Oui	[n= 234]	34,7%	32,8%	16,0%	16,6%	100,0%
<u> </u>	pédagogiques	Rien de spécifique	[n= 833]	33,8%	35,0%	16,2%	15,0%	100,0%

Notes de lecture :

⁽¹⁾ Le code couleur permet de mettre en évidence une sur-représentation (en vert) des *verbatim* des répondants selon une caractéristique au sein de la classe, par rapport à la répartition moyenne. Pour exemple, les *verbatim* des directeurs sont sous-représentés au sein de la classe 2 et sur-représentés au sein de la classe 4.

⁽²⁾ Une modalité dont la valeur est encadrée et en gras est significativement sur-représentée au sein de la classe.

2. Facteurs favorisant l'évolution des pratiques

Synthèse des éléments de l'analyse lexicale en classes

Nombre de textes: 904

Nombre de segments de texte: 977

Nombre de formes: 2251

Nombre d'occurrences: 16946

Nombre de lemmes: 1669

Nombre de formes actives: 1434

Nombre de formes supplémentaires: 235

Nombre de formes actives avec une fréquence >= 3: 501

Moyenne de formes par segment: 17.344933

Nombre de classes: 4

857 segments classés sur 977 (87.72%)

Tableau 13: Répartition des verbatim des répondants selon leurs caractéristiques

Num	Variable	Modalité		CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE 4	TOTAL
			TOTAL	243	260	171	183	857
			[n= 857]	28,3%	29,8%	20,9%	21,0%	100,0%
DEPT	Dánartament	Bas-Rhin	[n= 586]	28,5%	31,2%	18,3%	22,0%	100,0%
DEPT	Département	Haut-Rhin	[n= 271]	28,0%	28,4%	23,6%	19,9%	100,0%
		Enseignant	[n= 266]	25,2%	33,1%	18,0%	23,7%	100,0%
Q01	Répondant	Enseignant directeur	[n= 425]	29,4%	28,9%	20,7%	20,9%	100,0%
		Directeur	[n= 166]	30,7%	29,5%	21,1%	18,7%	100,0%
		Maternelle	[n= 326]	34,0%	27,3%	16,0%	22,7%	100,0%
Q02	Ecole	Elémentaire	[n= 442]	23,5%	32,4%	23,5%	20,6%	100,0%
		Mixte	[n= 89]	31,5%	31,5%	16,9%	20,2%	100,0%
		Besoin	[n= 127]	22,8%	18,9%	23,6%	34,6%	100,0%
Q04	Avis collation	Non justifiée	[n= 530]	29,2%	36,0%	20,8%	14,0%	100,0%
Q04	AVIS COIIALIOII	Autre avis	[n= 127]	25,2%	23,6%	17,3%	33,9%	100,0%
		Non réponse	[n= 73]	37,0%	20,5%	12,3%	30,1%	100,0%
	Pratique de la	Oui	[n= 396]	22,0%	27,0%	21,5%	29,5%	100,0%
Q05		Non	[n= 295]	35,6%	35,3%	17,3%	11,9%	100,0%
	Condition	Non concerné (dir.)	[n= 166]	30,7%	29,5%	21,1%	18,7%	100,0%
	Evolution des	Oui	[n= 538]	28,4%	28,8%	21,4%	21,4%	100,0%
Q07	pratiques (2 ans)	Non	[n= 134]	25,4%	35,8%	14,9%	23,9%	100,0%
	pratiques (2 aris)	Non réponse	[n= 185]	30,3%	30,8%	19,5%	19,5%	100,0%
Q11	Documentation	Réception	[n= 722]	29,9%	31,0%	19,4%	19,7%	100,0%
<u> </u>	2016	Non réception	[n= 135]	20,0%	26,7%	23,0%	30,4%	100,0%
Q13	Démarches	Oui	[n= 722]	28,5%	29,2%	21,1%	21,2%	100,0%
W 13	pédagogiques	Rien de spécifique	[n= 135]	27,4%	36,3%	14,1%	22,2%	100,0%

Notes de lecture :

⁽¹⁾ Le code couleur permet de mettre en évidence une sur-représentation (en vert) des *verbatim* des répondants selon une caractéristique au sein de la classe, par rapport à la répartition moyenne. Pour exemple, les *verbatim* des équipes pédagogiques de maternelle sont sous-représentés au sein de la classe 1 et sur-représentés au sein de la classe 3.

⁽²⁾ Une modalité dont la valeur est encadrée et en gras est significativement sur-représentée au sein de la classe.

VI. Traitements à l'échelle des circonscriptions

Les tableaux suivants reprennent, pour certains indicateurs principaux, les taux calculés à l'échelle des circonscriptions.

Au vu des effectifs de réponses (puissance statistique limitée), il convient de considérer ces taux comme des tendances. De plus, lorsqu'une modalité de réponse de la variable considérée affiche un nombre de réponses inférieur à 5, le taux n'est pas indiqué dans le tableau.

Les variables et modalités considérées sont les suivantes :

- Participation, en nombre de classes, à l'enquête ;
- Avis sur la collation matinale, modalité considérée : « La collation matinale répond à un besoin » ;
- Pratique de la collation matinale (classes de maternelle), modalité considérée : « Oui » ;
- Pratique de la collation matinale (classes élémentaires), modalité considérée : « Oui » (correspondant à la moitié ou plus des élèves apportant une collation personnelle dans leur cartable);
- Pratique de la collation matinale (classes de maternelle et élémentaire confondues), modalité considérée : « Oui » ;
- Évolution des pratiques (sur les deux années scolaires confondues), modalité considérée : « Oui » ;
- Réception de la documentation en 2016/2017, modalité considérée : « Oui » ;
- Démarches pédagogiques engagées, modalité considérée : « Oui ».

Note de lecture (Tableau 14, Avis sur la collation matinale)

La collation matinale est considérée comme une réponse à un besoin par 26 % des répondants en moyenne (non réponses exclues). Cette proportion varie de 13 % à 53 % au sein des 33circonscriptions pour lesquelles les effectifs permettent de calculer ce taux.

Tableau 14 : Participation à l'enquête (classes)

Répondants : enseignants

	Réponses	Cible	%
IEN ALTKIRCH	59	179	33,0%
IEN ANDOLSHEIM	68	221	30,8%
IEN COLMAR	35	231	15,2%
IEN ERSTEIN	69	239	28,9%
IEN GUEBWILLER	55	215	25,6%
IEN HAGUENAU NORD	95	259	36,7%
IEN HAGUENAU SUD	88	255	34,5%
IEN ILLFURTH	31	122	25,4%
IEN INGERSHEIM	57	180	31,7%
IEN MOLSHEIM	65	217	30,0%
IEN MULHOUSE 1	13	163	8,0%
IEN MULHOUSE 2	19	185	10,3%
IEN MULHOUSE 3	14	167	8,4%
IEN OBERNAI	67	246	27,2%
IEN RIEDISHEIM	50	219	22,8%
IEN SAINT-LOUIS	38	239	15,9%
IEN SAVERNE	89	237	37,6%
IEN SELESTAT	87	221	39,4%
IEN STRASBOURG 1	45	204	22,1%
IEN STRASBOURG 10	63	180	35,0%
IEN STRASBOURG 11	40	144	27,8%
IEN STRASBOURG 2	38	136	27,9%
IEN STRASBOURG 3	31	164	18,9%
IEN STRASBOURG 4	71	227	31,3%
IEN STRASBOURG 5	30	199	15,1%
IEN STRASBOURG 6	67	237	28,3%
IEN STRASBOURG 7	86	255	33,7%
IEN STRASBOURG 8	95	244	38,9%
T. Control of the Con			

23

54

78

44

105

38

62

209

211

169

<u>151</u>

207

211

218

11,0%

25,6%

46,2%

29,1%

50,7%

18,0%

28,4%

Synthèse

Nombre	35
Minimum	8,0%
Maximum	50,7%
Moyenne	27,1%
Médiane	28,3%

IEN STRASBOURG 9

IEN VOSGES DU NORD

IEN WINTZENHEIM

IEN WISSEMBOURG

IEN WITTELSHEIM

IEN WITTENHEIM

IEN THANN

Tableau 15: Avis sur la collation matinale

Répondants : enseignants et directeurs

	Réponses	%Besoin
IEN ALTKIRCH	56	17,9%
IEN ANDOLSHEIM	62	19,4%
IEN COLMAR	41	34,1%
IEN ERSTEIN	61	14,8%
IEN GUEBWILLER	53	13,2%
IEN HAGUENAU NORD	87	33,3%
IEN HAGUENAU SUD	87	23,0%
IEN ILLFURTH	33	
IEN INGERSHEIM	55	23,6%
IEN MOLSHEIM	64	28,1%
IEN MULHOUSE 1	21	23,8%
IEN MULHOUSE 2	27	40,7%
IEN MULHOUSE 3	23	
IEN OBERNAI	60	18,3%
IEN RIEDISHEIM	46	19,6%
IEN SAINT-LOUIS	41	24,4%
IEN SAVERNE	93	15,1%
IEN SELESTAT	86	19,8%
IEN STRASBOURG 1	48	12,5%
IEN STRASBOURG 10	62	25,8%
IEN STRASBOURG 11	41	39,0%
IEN STRASBOURG 2	37	29,7%
IEN STRASBOURG 3	45	53,3%
IEN STRASBOURG 4	73	41,1%
IEN STRASBOURG 5	39	30,8%
IEN STRASBOURG 6	67	26,9%
IEN STRASBOURG 7	87	25,3%
IEN STRASBOURG 8	91	16,5%
IEN STRASBOURG 9	28	21,4%
IEN THANN	49	20,4%
IEN VOSGES DU NORD	79	15,2%
IEN WINTZENHEIM	48	14,6%
IEN WISSEMBOURG	94	41,5%
IEN WITTELSHEIM	42	16,7%
IEN WITTENHEIM	63	49,2%

Synthèse

Nombre	33
Minimum	12,5%
Maximum	53,3%
Moyenne	25,7%
Médiane	23,6%



Tableau 16 : Pratique de la collation matinale

Répondants : enseignants de maternelle

	Réponses	%Collation
IEN ALTKIRCH	20	65,0%
IEN ANDOLSHEIM	32	78,1%
IEN COLMAR	25	76,0%
IEN ERSTEIN	36	52,8%
IEN GUEBWILLER	21	
IEN HAGUENAU NORD	48	81,3%
IEN HAGUENAU SUD	29	58,6%
IEN ILLFURTH	11	
IEN INGERSHEIM	24	50,0%
IEN MOLSHEIM	28	
IEN MULHOUSE 1	13	
IEN MULHOUSE 2	10	
IEN MULHOUSE 3	14	
IEN OBERNAI	32	25,0%
IEN RIEDISHEIM	28	60,7%
IEN SAINT-LOUIS	24	62,5%
IEN SAVERNE	29	51,7%
IEN SELESTAT	40	75,0%
IEN STRASBOURG 1	24	41,7%
IEN STRASBOURG 10	35	48,6%
IEN STRASBOURG 11	28	
IEN STRASBOURG 2	13	
IEN STRASBOURG 3	18	
IEN STRASBOURG 4	48	
IEN STRASBOURG 5	23	
IEN STRASBOURG 6	35	51,4%
IEN STRASBOURG 7	43	48,8%
IEN STRASBOURG 8	41	36,6%
IEN STRASBOURG 9	14	
IEN THANN	24	25,0%
IEN VOSGES DU NORD	32	50,0%
IEN WINTZENHEIM	17	64,7%
IEN WISSEMBOURG	42	83,3%
IEN WITTELSHEIM	20	55,0%
IEN WITTENHEIM	36	75,0%

<u>Synthèse</u>

Nombre	23
Minimum	25,0%
Maximum	83,3%
Moyenne	57,3%
Médiane	55,0%

Tableau 17 : Pratique de la collation matinale

Répondants : enseignants d'élémentaire

	Réponses	% Collation
IEN ALTKIRCH	42	16,7%
IEN ANDOLSHEIM	37	59,5%
IEN COLMAR	9	
IEN ERSTEIN	37	56,8%
IEN GUEBWILLER	34	
IEN HAGUENAU NORD	53	84,9%
IEN HAGUENAU SUD	59	83,1%
IEN ILLFURTH	20	
IEN INGERSHEIM	35	45,7%
IEN MOLSHEIM	36	
IEN MULHOUSE 1		
IEN MULHOUSE 2	9	77,8%
IEN MULHOUSE 3		
IEN OBERNAI	36	22,2%
IEN RIEDISHEIM	23	21,7%
IEN SAINT-LOUIS	18	
IEN SAVERNE	60	53,3%
IEN SELESTAT	54	46,3%
IEN STRASBOURG 1	20	50,0%
IEN STRASBOURG 10	29	48,3%
IEN STRASBOURG 11	12	
IEN STRASBOURG 2	25	
IEN STRASBOURG 3	15	
IEN STRASBOURG 4	23	
IEN STRASBOURG 5	6	
IEN STRASBOURG 6	32	84,4%
IEN STRASBOURG 7	44	81,8%
IEN STRASBOURG 8	58	60,3%
IEN STRASBOURG 9	10	
IEN THANN	31	38,7%
IEN VOSGES DU NORD	52	57,7%
IEN WINTZENHEIM	27	33,3%
IEN WISSEMBOURG	69	92,8%
IEN WITTELSHEIM	17	
IEN WITTENHEIM	27	81,5%

Synthèse

Nombre	20
Minimum	16,7%
Maximum	92,8%
Moyenne	55,9%
Médiane	55,0%

Tableau 18 : Pratique de la collation matinale

<u>Répondants</u>: enseignants

	Réponses	% Collation
IEN ALTKIRCH	59_	30,5%
IEN ANDOLSHEIM	68	67,6%
IEN COLMAR	35	74,3%
IEN ERSTEIN	69	56,5%
IEN GUEBWILLER	55_	10,9%
IEN HAGUENAU NORD	95	81,1%
IEN HAGUENAU SUD	88	73,9%
IEN ILLFURTH	31	
IEN INGERSHEIM	57	49,1%
IEN MOLSHEIM	65	87,7%
IEN MULHOUSE 1	13	
IEN MULHOUSE 2	19	47,4%
IEN MULHOUSE 3	14	
IEN OBERNAI	67	23,9%
IEN RIEDISHEIM	50	42,0%
IEN SAINT-LOUIS	38	65,8%
IEN SAVERNE	89	50,6%
IEN SELESTAT	87	63,2%
IEN STRASBOURG 1	45	44,4%
IEN STRASBOURG 10	63	47,6%
IEN STRASBOURG 11	40	87,5%
IEN STRASBOURG 2	38	
IEN STRASBOURG 3	31	83,9%
IEN STRASBOURG 4	71	
IEN STRASBOURG 5	30	16,7%
IEN STRASBOURG 6	67	67,2%
IEN STRASBOURG 7	86	65,1%
IEN STRASBOURG 8	95	49,5%
IEN STRASBOURG 9	23	
IEN THANN	54	31,5%
IEN VOSGES DU NORE	78	55,1%
IEN WINTZENHEIM	44	43,2%
IEN WISSEMBOURG	105	88,6%
IEN WITTELSHEIM	38	39,5%
IEN WITTENHEIM	62	77,4%

Synthèse

Nombre	29
Minimum	10,9%
Maximum	88,6%
Moyenne	55,9%
Médiane	55,1%

Tableau 19 : Évolution des pratiques (2 années scolaires confondues)

<u>Répondants</u>: enseignants

	Réponses	% Evolutions
IEN ALTKIRCH	58	48,3%
IEN ANDOLSHEIM	66	69,7%
IEN COLMAR	34	55,9%
IEN ERSTEIN	67	67,2%
IEN GUEBWILLER	52	69,2%
IEN HAGUENAU NORD	86	67,4%
IEN HAGUENAU SUD	79	48,1%
IEN ILLFURTH	29	51,7%
IEN INGERSHEIM	54	63,0%
IEN MOLSHEIM	58	48,3%
IEN MULHOUSE 1	13	
IEN MULHOUSE 2	19	63,2%
IEN MULHOUSE 3	13	38,5%
IEN OBERNAI	60	88,3%
IEN RIEDISHEIM	48	64,6%
IEN SAINT-LOUIS	35	48,6%
IEN SAVERNE	81	67,9%
IEN SELESTAT	82	65,9%
IEN STRASBOURG 1	45	86,7%
IEN STRASBOURG 10	61	75,4%
IEN STRASBOURG 11	33	48,5%
IEN STRASBOURG 2	36	69,4%
IEN STRASBOURG 3	28	71,4%
IEN STRASBOURG 4	64	59,4%
IEN STRASBOURG 5	28	
IEN STRASBOURG 6	62	67,7%
IEN STRASBOURG 7	76	57,9%
IEN STRASBOURG 8	90	78,9%
IEN STRASBOURG 9	22	
IEN THANN	52	57,7%
IEN VOSGES DU NORD	82	69,5%
IEN WINTZENHEIM	42	61,9%
IEN WISSEMBOURG	97	50,5%
IEN WITTELSHEIM	36	58,3%
IEN WITTENHEIM	58	72,4%

Synthèse

Nombre	32
Minimum	38,5%
Maximum	88,3%
Moyenne	62,9%
Médiane	63,9%



Tableau 20 : Réception de la documentation en Tableau 21 : Démarches pédagogiques engagées 2016/2017

depuis septembre 2015

<u>Répondants</u>: enseignants et directeurs

Répondants : enseignants et directeurs

	Réponses	%Réception
IEN ALTKIRCH	61	88,5%
IEN ANDOLSHEIM	70	87,1%
IEN COLMAR	43	88,4%
IEN ERSTEIN	75	82,7%
IEN GUEBWILLER	61	85,2%
IEN HAGUENAU NORD	101	89,1%
IEN HAGUENAU SUD	97	84,5%
IEN ILLFURTH	34	85,3%
IEN INGERSHEIM	62	82,3%
IEN MOLSHEIM	69	81,2%
IEN MULHOUSE 1	21	
IEN MULHOUSE 2	30	80,0%
IEN MULHOUSE 3	27	
IEN OBERNAI	70	77,1%
IEN RIEDISHEIM	53	77,4%
IEN SAINT-LOUIS	48	85,4%
IEN SAVERNE	101	70,3%
IEN SELESTAT	93	90,3%
IEN STRASBOURG 1	58	70,7%
IEN STRASBOURG 10	74	85,1%
IEN STRASBOURG 11	47	72,3%
IEN STRASBOURG 2	47	87,2%
IEN STRASBOURG 3	46	69,6%
IEN STRASBOURG 4	83	78,3%
IEN STRASBOURG 5	42	69,0%
IEN STRASBOURG 6	79	65,8%
IEN STRASBOURG 7	99	81,8%
IEN STRASBOURG 8	103	92,2%
IEN STRASBOURG 9	33	81,8%
IEN THANN	59	84,7%
IEN VOSGES DU NORD	90	88,9%
IEN WINTZENHEIM	50	84,0%
IEN WISSEMBOURG	110	84,5%
IEN WITTELSHEIM	49	89,8%
IEN WITTENHEIM	69	85,5%

	Réponses	%Oui
IEN ALTKIRCH	61	59,0%
IEN ANDOLSHEIM	70	81,4%
IEN COLMAR	43	74,4%
IEN ERSTEIN	75	73,3%
IEN GUEBWILLER	61	67,2%
IEN HAGUENAU NORD	101	68,3%
IEN HAGUENAU SUD	97	59,8%
IEN ILLFURTH	34	61,8%
IEN INGERSHEIM	62	82,3%
IEN MOLSHEIM	69	44,9%
IEN MULHOUSE 1	21	
IEN MULHOUSE 2	30	
IEN MULHOUSE 3	27	
IEN OBERNAI	70	67,1%
IEN RIEDISHEIM	53	62,3%
IEN SAINT-LOUIS	48	85,4%
IEN SAVERNE	101	69,3%
IEN SELESTAT	93	63,4%
IEN STRASBOURG 1	58	77,6%
IEN STRASBOURG 10	74	64,9%
IEN STRASBOURG 11	47	51,1%
IEN STRASBOURG 2	47	72,3%
IEN STRASBOURG 3	46	
IEN STRASBOURG 4	83	56,6%
IEN STRASBOURG 5	42	73,8%
IEN STRASBOURG 6	79	83,5%
IEN STRASBOURG 7	99	55,6%
IEN STRASBOURG 8	103	70,9%
IEN STRASBOURG 9	33	81,8%
IEN THANN	59	67,8%
IEN VOSGES DU NORE	90	64,4%
IEN WINTZENHEIM	50_	84,0%
IEN WISSEMBOURG	110	54,5%
IEN WITTELSHEIM	49	81,6%
IEN WITTENHEIM	69	79,7%

Synthèse

Nombre	33
Minimum	65,8%
Maximum	92,2%
Moyenne	82,0%
Médiane	84,5%

<u>Synthèse</u>

Nombre	31
Minimum	44,9%
Maximum	85,4%
Moyenne	69,0%
Médiane	68,3%

VII. Tables des illustrations

1. Table des tableaux

Tableau 2 : Représentativité de la participation des établissements selon le nombre de classes	
	13
Tableau 3 : Fréquence de réponse « la collation matinale systématique répond à un besoin » s	elon
différentes caractéristiques	
Tableau 4 : Pratique du petit-déjeuner à l'école selon différentes caractéristiques	16
Tableau 5 : Pratique de la collation matinale selon différentes caractéristiques	
Tableau 6 : Pratique des goûters d'anniversaire selon différentes caractéristiques	21
Tableau 7 : Évolution des pratiques selon différentes caractéristiques	
Tableau 8 : Non-réception de la documentation en 2016 selon différentes caractéristiques	
Tableau 9 : Organisation de petits-déjeuners ponctuels selon différentes caractéristiques	
Tableau 10 : Inscription de propositions dans le projet ou le règlement intérieur de l'école selon différe	
caractéristiques	
Tableau 11 : Démarches pédagogiques engagées selon différentes caractéristiques	
Tableau 12 : Répartition des verbatim des répondants selon leurs caractéristiques	
Tableau 13 : Répartition des verbatim des répondants selon leurs caractéristiques	
Tableau 14 : Participation à l'enquête (classes)	
Tableau 15 : Avis sur la collation matinale	
Tableau 16 : Pratique de la collation matinale	
Tableau 17 : Pratique de la collation matinale	
Tableau 18 : Pratique de la collation matinale	
Tableau 19 : Évolution des pratiques (2 années scolaires confondues)	
Tableau 20 : Réception de la documentation en 2016/2017	
Tableau 21 : Démarches pédagogiques engagées depuis septembre 2015	
2. Table des figures	
Figure 1 : Calendrier d'enquête (semaines du lundi 20/03/2017 au vendredi 26/05/2017)	8
Figure 1 : Calendrier d'enquête (semaines du lundi 20/03/2017 au vendredi 26/05/2017) Figure 2 : Évolution du nombre de réponses complètes à l'enquête	
	9
Figure 2 : Évolution du nombre de réponses complètes à l'enquête	9 14
Figure 2 : Évolution du nombre de réponses complètes à l'enquête	9 14 16
Figure 2 : Évolution du nombre de réponses complètes à l'enquête	9 14 16 17
Figure 2 : Évolution du nombre de réponses complètes à l'enquête	9 14 16 17 18
Figure 2 : Évolution du nombre de réponses complètes à l'enquête	9 14 16 17 18
Figure 2 : Évolution du nombre de réponses complètes à l'enquête	9 14 16 17 18 19 e en 19
Figure 2 : Évolution du nombre de réponses complètes à l'enquête	9 14 16 17 18 19 e en 19
Figure 2 : Évolution du nombre de réponses complètes à l'enquête	9 14 16 17 18 19 e en 19
Figure 2 : Évolution du nombre de réponses complètes à l'enquête	9 14 16 17 18 19 e en 19 20 21
Figure 2 : Évolution du nombre de réponses complètes à l'enquête	9 14 16 17 18 19 e en 19 20 21
Figure 2 : Évolution du nombre de réponses complètes à l'enquête	9 14 16 17 18 19 e en 20 21 22 23
Figure 2 : Évolution du nombre de réponses complètes à l'enquête	9 14 16 17 18 19 20 21 22 23 24
Figure 2 : Évolution du nombre de réponses complètes à l'enquête	9 14 16 17 18 19 e en 19 20 21 22 23 24
Figure 2 : Évolution du nombre de réponses complètes à l'enquête	9 14 16 17 18 19 19 20 21 22 23 24 26 27
Figure 2 : Évolution du nombre de réponses complètes à l'enquête	9 14 16 17 18 19 19 20 21 22 23 24 26 27
Figure 2 : Évolution du nombre de réponses complètes à l'enquête	9 14 16 17 18 19 20 21 22 23 24 26 27 29 30 34
Figure 2 : Évolution du nombre de réponses complètes à l'enquête	9 14 16 17 18 19 20 21 22 23 24 26 27 29 30 34
Figure 2 : Évolution du nombre de réponses complètes à l'enquête	9 14 16 17 18 19 19 20 21 22 23 24 26 27 29 30 34 35







ARS Grand Est — Délégation territoriale d'Alsace Site de Strasbourg

Cité administrative Gaujot

14, rue du Maréchal Juin – 67084 STRASBOURG

Tél.: 03.88.88.93.93 – E-mail: ars-alsacecontact@ars.sante.fr

Observatoire régional de la santé d'Alsace (ORS Alsace)

Hôpital Civil – Bâtiment 02 – 1^{er} étage 1, place de l'Hôpital – 67091 STRASBOURG Cedex **Tél.: 03.88.11.69.80 –** E-mail : <u>orsal@orsal.org</u>

Site internet : www.orsal.org